

Première séance, mardi 1^{er} avril 2008

Présidence de M. Patrice Longchamp, président

SOMMAIRE: Ouverture de la session. – Communications de la présidence. – Motion populaire N° 1504.07 Georges Riedo/Peter Brülhart/Michel Schenewey/Daniel Clément (diminution des coûts grâce à une nouvelle réglementation de la législation sur la chasse et réduction du nombre de gardes-faune / de gardes auxiliaires); prise en considération. – Motion M1020.07 Gilbert Cardinaux/Michel Losey (modification de la loi sur les impôts communaux); prise en considération. – Mandat MA4002.07 Moritz Boschung-Vonlanthen/Markus Bapst/Bruno Boschung/Ueli Johner-Etter/Martin Tschopp/Bernadette Hänni/Bruno Fasel/Christa Mutter/Christian Marbach/René Fürst/Emanuel Waeber (réunion des communautés tarifaires frimobil [Fribourg] et libero [Berne]); prise en considération. – Mandat MA4003.07 Antoinette Romanens/Yvan Hunziker/Denis Grandjean/Gabrielle Bourguet/Joe Genoud/Nicolas Rime/Pierre Mauron/Raoul Girard/Bernard Aebischer/Martin Tschopp/René Thomet/Ursula Krattinger (augmentation de l'offre des transports publics dans le sud du canton); prise en considération. – Postulat P2013.07 Jacques Bourgeois/Fritz Glauser (diminuer les charges administratives et simplifier les procédures afin d'améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises [PME]); prise en considération. – Postulat P2003.07 Denis Grandjean (construction d'aires de stationnement pour voitures aux entrées des autoroutes de notre canton [parkings point de contact]); prise en considération. – Postulat P2017.07 Michel Losey/Eric Collomb (mise en place d'une politique énergétique novatrice dans les domaines des énergies renouvelables et les nouvelles technologies de production de celles-ci); prise en considération.

La séance est ouverte à 14 heures.

Présence de 105 député-e-s; absents: 5.

Sont absents avec justification: M^{mes} et MM. Antoinette Badoud-Gremaud, Jacqueline Brodard, Jean-Pierre Dorand, Markus Ith et Yvonne Stempfel-Horner.

Le Conseil d'Etat est présent *in corpore*.

Communications

Le Président. 1. M. Félix Bays, huissier, ayant pris une retraite bien méritée, M^{me} Elisabeth Comazzi, qui arrive à l'instant accompagnée de M. Jacques Chas-

sot, a été engagée à la Chancellerie d'Etat en qualité d'huissière. Elle sera au Grand Conseil aujourd'hui et demain matin pour voir comment fonctionnent les coulisses de notre parlement. En cas de séance particulièrement chargée, elle sera présente pour épauler M. Chassot. M^{me} Comazzi, bienvenue au sein de notre parlement.

2. Lors de sa séance du 19 mars dernier, le Bureau du Grand Conseil a pris connaissance de la démission de notre collègue Hubert Zurkinden au 30 avril 2008. M. Zurkinden œuvre au sein de notre parlement depuis l'année 2003. En votre nom, je le remercie pour le travail effectué et lui souhaite bon vent pour l'avenir.

3. Une résolution concernant CFF Cargo a été déposée par les chefs de groupes. Vous la trouvez sur vos pupitres. Cette résolution sera traitée après le point quatre du programme de cet après-midi, soit après la motion P1020.07 Gilbert Cardinaux/Michel Losey sur la loi sur les impôts communaux.

4. Je vous informe déjà que l'ordre du jour de demain matin, mercredi 2 avril, est modifié comme suit. Le point 7 (rapport N° 55 concernant la progression à froid) sera traité au point quatre de l'ordre du jour. Pour information, ce rapport nécessite un vote du Grand Conseil comme le prévoit l'article 151 alinéa 3, de notre loi sur le Grand Conseil.

– Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

Motion populaire N° 1504.07 Georges Riedo/Peter Brülhart/Michel Schenewey/Daniel Clément
(diminution des coûts grâce à une nouvelle réglementation de la législation sur la chasse et réduction du nombre de gardes-faune/gardes auxiliaires)¹

Prise en considération

Fasel-Roggo Bruno (ACG/MLB, SE). Volksmotionen sind ein gutes Instrument der Demokratie und sie sind ernst zu nehmen. Mit über 3000 gültigen Unterschriften von Jägern und anderen Personen kommt klar zum Ausdruck, dass eine gewisse Unzufriedenheit seitens der Jägerschaft und eines Teils der Bevölkerung gegenüber dem Amt besteht. Und es drängt sich unwillkürlich auf, dass Überlegungen betreffend Neuorga-

¹ Déposée et développée le 10 août 2007, BGC p. 517; réponse du Conseil d'Etat le 19 février 2008, BGC p. 522.

nisation und Strukturen der kantonalen Jagdreglementierungen und -verordnungen ins Auge gefasst werden müssen. Es besteht Handlungsbedarf, damit eine gute Zusammenarbeit zwischen der Jägerschaft, der Jagdverwaltung und der Wildhut gewährleistet werden kann. Gewisse Ansätze sind bereits vorhanden, aber wir sind noch lange nicht am Ende. Dies geht auch aus der Antwort des Staatsrates hervor.

Ziel der Motion ist, die Arbeit der gutgesinnten Jägerschaft, die oft im Stillen und unbemerkt bei der Hege und Pflege auf der Wildbahn erfolgt... Die Bevölkerung soll auch ausserhalb der festgelegten Jagdzeiten die Öffentlichkeitsarbeit der Jäger wahrnehmen.

Mit der heutigen Situation der Wildhut wird der Einsatz der Jäger mehr und mehr zurückgedrängt. Dadurch ist eine gute Zusammenarbeit zwischen der offiziellen Wildhut in vielen Regionen abgeflacht und verkümmert. Die meisten Freiburger Jäger sind bereit, mehr Selbstverantwortung zu übernehmen. Dies bedingt aber, dass die Jagdreglementierung und -verordnungen der heutigen Zeit und Situation angepasst werden müssen.

Ich bin der Meinung, dass unser Jagdgesetz vom 14. November 1996 nach wie vor seine Gültigkeit hat, dass aber nach 12 Jahren die Art und Weise der Umsetzung unbedingt überprüft und angepasst werden muss. Dabei meine ich besonders die allzu vielen Ausführungsreglemente und -verordnungen. Der Jäger hat einen gesetzlichen Auftrag zum Schutz von Wild und Natur. Die Jäger sind Naturschützer. Mit anderen Worten, sie sind die ersten Grünen, die für den Auftrag bezahlen und gratis Arbeit leisten.

Leider ist in der Volksmotion vieles untereinander vermischt worden, so dass diese zum Teil sehr gute Aspekte beinhaltet, aber zu schwerfällig wurde. So kommt der Staatsrat heute zum Ergebnis, dass die Volksmotion, wie sie heute vorliegt, abzulehnen ist. Somit bleibt das Ganze beim Alten, tritt an Ort und das darf nicht sein. Deshalb richte ich heute gewisse Punkte an den hohen Staatsrat zur Prüfung und erwarte, dass die Antworten auf diese Fragen innerhalb eines Jahres vorgelegt werden – mit oder ohne spezielle Kommission – und dass der Staatsrat sich mit Politikern und interessierten Kreisen zusammen an einen Tisch setzt und berät. Ich spreche hier einmal mehr von Zusammenarbeit und offener Toleranz.

Meine Punkte:

1. Prüfung einer möglichen Ausgliederung der Jagd und Fischerei von der Waldwirtschaft in ein unabhängiges Volkswirtschaftsdepartement, wie es übrigens auch in gewissen anderen Kantonen der Fall ist;
2. Überprüfung einer flächendeckenden Nachhaltigkeit im Wildhut-Einsatz;
3. Überprüfung eines vernünftigen Einsatzes der Hilfswildhüter auf den ganzen Kanton verteilt, sei dies regional oder geografisch, es muss einfach flächendeckend sein;
4. Überprüfung betreffend Neuordnung und Strukturen der kantonalen Jagdreglementierung und -verordnungen;

5. weitere Ausarbeitung der nötigen Grundlagen für ein strukturiertes System der Zusammenarbeit zwischen den Jägern und den Wildhütern und Fischereiaufsichtern gemäss dem freiburgischen Jägerverband und dem Amt für Wald, Wild und Fischerei.

Ich hoffe und wünsche mir, dass der hohe Staatsrat diese Anliegen ernst nimmt, damit das Ansehen der Jäger bei der Bevölkerung nachhaltig akzeptiert und eine Verbesserung der offenen Toleranz mit dem Amt und der Wildhut hergestellt werden kann. Wenn dies der Fall ist, kann ich dem Staatsrat folgen, ansonsten muss ich als Kantonalpräsident zum Wohl der Jägerschaft weiterkämpfen.

Romanens Jean-Louis (PDC/CVP, GR). Le groupe démocrate-chrétien a analysé avec beaucoup d'attention la motion populaire par laquelle quatre citoyens fribourgeois trouvent 3235 signataires pour appuyer une motion populaire qui tend à révolutionner le fonctionnement du Département de la chasse dans le but de réduire fortement les coûts. Une telle démarche est de nature à surprendre du moment où l'on constate que les quatre motionnaires sont chasseurs depuis plusieurs années. Personnellement, je me pose les questions suivantes. Notre Service de la chasse fonctionne-t-il si mal qu'il faille totalement le réformer? Notre Service de la chasse coûte-t-il trop cher? Je n'ai pas une réponse tout à fait tranchée sur ces interrogations. Au sujet des gardes-faune, les motionnaires me semblent aller un peu vite en besogne en décrétant que leur nombre doit être réduit de 16 à 7 en cinq ans. Cela laisse penser que ces braves gardes-faune n'ont rien à faire et que leur fonction leur laisse beaucoup de temps libre. Je ne pense pas que cela soit le cas et la réponse du Conseil d'Etat le confirme. Il est vrai que certaines tâches qui leur incombent aujourd'hui pourraient être remplies par d'autres personnes. Pourrait-on les confier à des gardes auxiliaires ou à des chasseurs? J'en doute fort à une époque où le bénévolat a tendance à disparaître de manière effrénée. La population ne veut plus s'engager pour des tâches non rémunérées. Il faudrait donc engager d'autres personnes pour remplir ces missions au risque de multiplier les fonctions ainsi que les responsabilités et d'augmenter fortement les coûts de fonctionnement du Service. En conséquence, le but visé par les motionnaires de diminuer le coût de fonctionnement du département ne serait pas atteint.

Il faut relever que la tâche de garde-chasse n'est pas toujours agréable. Il doit répondre à maintes sollicitations de la population, qui devient exigeante et qui veut tout tout de suite. Là encore un phénomène de société! J'en connais un certain nombre et je dois reconnaître que la plupart sont dévoués, engagés et agréables. Il existe certes quelques problèmes dans le comportement de l'un ou l'autre, mais ceci n'est, fort heureusement, pas la règle.

Cette motion doit, à mon avis, être interprétée comme un signal d'alarme pour le Conseil d'Etat, qui doit, en collaboration avec la Fédération fribourgeoise des chasseurs, tout mettre en œuvre pour veiller à une gestion économique rigoureuse du Service de la chasse et à une saine relation ainsi qu'à une bonne collaboration entre les gardes-faune et les chasseurs.

Les gardes auxiliaires. J'avais le sentiment que cette fonction avait été mise au rancart depuis plusieurs années. Je dois vous avouer qu'elle ne m'inspire pas beaucoup de sympathie. Ces gardes auxiliaires agissent dans l'anonymat et sont souvent considérés comme des délateurs. Ceci pourrait m'inciter à suivre l'avis des motionnaires, toutefois, je comprends, dans la réponse du Conseil d'Etat, qu'ils rendent certains services. Aussi, j'invite le Conseil d'Etat à faire figurer régulièrement la liste des gardes auxiliaires dans ses publications, notamment dans la documentation remise annuellement aux chasseurs. Cela évitera la suspicion et sera de nature à améliorer les relations entre les chasseurs et les agents de l'Etat.

Séparation du Service de la chasse de celui des forêts. Si je comprends la position du Conseil d'Etat, qui relève l'ensemble des avantages de disposer d'un service réuni, j'ai quelques doutes sur la gestion indépendante de la chasse notamment dans la fixation de certains plans de chasse et des réserves. En effet, il m'apparaît que l'aspect «dégâts au gibier» est trop fortement pris en compte dans la fixation des plans de tirs. Sur ce point, je demande au Conseil d'Etat de prendre des mesures afin de donner l'autonomie au Service de la chasse pour que son premier but, d'assurer la gestion de la pérennité des espèces sauvages, puisse être pleinement respecté.

Simplification de la réglementation. A ce sujet, je pense que la réglementation en place mérite quelques améliorations. Il faut absolument simplifier certaines procédures et laisser une responsabilité plus importante aux chasseurs tout en mettant en place des garde-fous très sévères là où cela est nécessaire. Un domaine qui doit être simplifié est celui des amendes pour éviter que de petites infractions fassent l'objet d'une ordonnance pénale. A ce sujet, j'aimerais rappeler qu'avec mon ancien collègue Willy Audergon nous avons déposé un postulat qui porte le numéro 250.01 et qui a été accepté en 2001 par ce Grand Conseil. Ce postulat demandait un rapport sur l'introduction d'amendes d'ordre dans le domaine de la chasse. A ce jour, le rapport est toujours dans les tiroirs du Département de la chasse. Vous conviendrez que ce laxisme peut inciter d'autres personnes à réagir par des moyens plus contraignants tels que la motion. Aussi je vous demande, M. le Conseiller d'Etat, à quel moment pensez-vous remettre ce rapport? Dans ce domaine également j'ai le sentiment que la motion va trop loin et qu'il faut éviter de tout déréglementer et de tomber dans l'anarchie. Evitons ce piège!

En conclusion, je vous invite à rejeter cette motion, qui est excessive, tout en invitant le Conseil d'Etat, respectivement le Département de la chasse et la Fédération des chasseurs – en cela je rejoins l'avis du président de la Fédération des chasseurs – à se mettre autour d'une table pour faire une analyse complète de la situation et d'y apporter les améliorations nécessaires.

Glauser Fritz (PLR/FDP, GL). La motion populaire «diminution des coûts grâce à une nouvelle réglementation de la législation sur la chasse et réduction du nombre de gardes-faune/gardes auxiliaires» a attiré toute l'attention de notre groupe libéral-radical.

Nous sommes convaincus qu'il faudra davantage travailler avec les chasseurs, formés et expérimentés. Cela permettrait de diminuer le nombre de gardes-faune ainsi que celui de gardes auxiliaires sans perdre la qualité de surveillance. Une économie bonne à prendre! A ce titre, le service a-t-il déjà procédé à une redéfinition des tâches de chacune de ces personnes? Une autre question! Quels sont les éléments qui font que le volume de travail des gardes-faune ne fait qu'augmenter? Nous sommes d'avis qu'une simplification de la réglementation de la chasse serait judicieuse.

Wir sind dagegen der Meinung, dass die Schaffung eines neuen Amtes nicht die geeignete Lösung für die heute anstehenden Probleme darstellt, im Gegenteil: Neue Kosten werden generiert und die Amtswege werden verlängert.

Avec ces considérations, le groupe libéral-radical ne peut soutenir que partiellement cette motion populaire et vous demande de la rejeter.

Schorderet Gilles (UDC/SVP, SC). Le groupe de l'Union démocratique du centre a pris connaissance avec beaucoup de scepticisme de la motion populaire qui nous occupe aujourd'hui. Pour la grande majorité de notre groupe, il semble que les motionnaires se trompent de fusil. Ils ont sorti la mitraillette pour tirer sur la législation sur la chasse et sur l'organisation du Service des forêts et de la faune. Il y a certainement des choses à améliorer au sujet de la législation sur la chasse et notamment des règlements d'exécution. Mais de là à sortir la grosse artillerie! Cela me fait penser à la personne qui se fait pincer avec un pour mille d'alcool au volant de sa voiture et qui, le lendemain, estime qu'il y a trop de gendarmes dans notre canton. Le fait que les chasseurs aient déposé une motion populaire et qu'elle n'émane pas d'un des députés chasseurs de notre Parlement montre déjà qu'il n'y a pas la majorité d'avis dans leur sens au sein de leur corporation. Pour moi, président de l'Association fribourgeoise d'économie forestière, il est évident que nous avons besoin des chasseurs pour réguler le gibier et la faune dans nos forêts. Mais la législation doit être appliquée et les gardes-chasse ainsi que leurs auxiliaires font, en général, un excellent travail de surveillance et d'accompagnement. Je suis convaincu que le Service des forêts et de la faune est le mieux à même de gérer la faune de notre canton. La forêt est le biotope privilégié des chevreuils, chamois et autres animaux de nos régions et, dans ce sens, le groupe de l'Union démocratique du centre refuse cette motion. Il ne la soutiendra pas. Il pense aussi que la réduction des coûts n'est pas le but premier visé par les motionnaires.

Fürst René (PS/SP, LA). Die Sozialdemokratische Fraktion hat die vorliegende Volksmotion aufmerksam studiert und gibt Ihnen Kenntnis über die gemachten Überlegungen:

La chasse était à l'époque un privilège réservé aux nobles messieurs et princes du pays. Déjà là, il y a eu des règlements de chasse très stricts.

Das Recht auf Jagd und Fischfang ging in der Folge in die Hoheit des Staates über. Die Jägerschaft oder die Fischer können sich dieses Recht heute mit einem

Jagd- oder Fischereipatent erkaufen. Aber Achtung: Hoheitliche Würde ist kein Freipass. Hoheitliche Würde bringt auch hoheitliche Bürde.

Nous connaissons le jeu. Si le règlement est souvent dépassé, de nouveaux paragraphes doivent être créés et j'en veux pour preuve la réponse du Conseil d'Etat: «Jedes Jahr zeigt das verantwortungslose Verhalten einiger Jäger und Fischer, dass die Einhaltung der Spielregeln bei diesen Tätigkeiten nach wie vor auf effiziente Weise überwacht werden muss.»

Ein zweites Beispiel: Es handelt sich bei den von den Jägern verübten Straftaten um ein paar Dutzend pro Jahr und von den Wildhütern und Fischereiaufsehern werden nicht alle Straftaten systematisch gemeldet. Das heisst logischerweise, dass es noch viel mehr Überschreitungen des Gesetzes wären. Es gibt also offensichtlich, und dies betrifft nicht nur die vorliegende Thematik, immer wieder Personen, deren Jagdinstinkt durchbrennt und welche versuchen, auf Schmugglerpfaden die Gesetzgebung zu umgehen. Und genau hier, genau hier, meine Damen und Herren, liegt doch das eigentliche Problem.

Sous le titre populiste «réduction des coûts», la motion populaire cache les problèmes principaux. Les mesures proposées sont dirigées beaucoup trop fort en faveur des intérêts des mauvais chasseurs et vont clairement contre les intérêts de la nature. En plus, on ne peut pas en être juge et accuser en même temps. Il est faux de croire que moins de prescriptions donnent automatiquement plus de liberté. Il faut comprendre que nous ne vivons plus au Moyen Âge. La situation d'aujourd'hui est encore plus complexe.

Werden wir uns nochmals bewusst, um was es geht: Zuoberst steht der Schutz der Natur, der Gewässer, der Fauna und der Bevölkerung. Die Jäger und Fischer haben die schöne Aufgabe, bei der Erfüllung dieser Ziele mitwirken zu dürfen, sei dies durch die Regelung bei der Jagd oder dem Fischfang selber, aber auch bei der Hege des Tierbestandes. Die Jagd ist eine Passion – die emotionale Diskussion über die vorliegende Volksmotion ist auf eine sachliche Ebene zu führen. Das geblasene Halali auf die Wildhüter und die Hilfsaufseher ist nur ein Scheinangriff, bzw. erinnert mich an die heulende Meute, die den Jägern das Wild vor die Flinte treibt. Das Problem bleibt derjenige, dessen Flinte zu rasch, zur falschen Zeit oder am falschen Ort kracht.

Il est essentiel que les intérêts de la population, de la nature, de la flore et de la faune soient supérieurs aux intérêts particuliers des chasseurs et des pêcheurs. Ce ne sont que les chasseurs et les pêcheurs qui peuvent régler ce problème. «Il faut tirer sur le bon gibier», a dit Jacques le Glânois. Petri Heil und Weidmannsheil den guten Jägern und Fischern.

Die Sozialdemokratische Partei wird die vorliegende Volksmotion deutlich ablehnen.

Boschung Bruno (PDC/CVP, SE). Nach der feurigen Rede von Kollege Fürst vielleicht wieder etwas zurück auf die sachliche Ebene, wie er es selber gefordert hat: Ich bin selber nicht Jäger und habe mich trotzdem intensiv mit dieser Volksmotion befasst. Zum Einen, weil ich seit jeher eine gewisse Achtung vor diesen Leuten, den Jägern, habe, welche bereit sind, bereits

in der Ausbildung viel Zeit und auch Geld in diese Aktivität zu investieren. Im Weiteren hatte ich auch die Gelegenheit, mit verschiedenen Leuten aus diesem Bereich, mit Jägern, nicht nur aus dem Initiativkomitee, zu sprechen.

Es gibt wie überall unrühmliche Ausnahmen, doch bin ich überzeugt, dass die weit überwiegende Mehrheit der Freiburger Jäger Leute sind, denen es nicht einfach darum geht, sich ein paar Mal pro Jahr mit Gewehr und Hunden ausgestattet in unseren Wäldern zu tummeln und Wild zu erlegen. Ich denke, der grossen Mehrheit der Freiburger Jäger geht es um viel mehr, nämlich um die aktive Beteiligung während des ganzen Jahres an einer naturnahen und effizienten Wildhut auf dem ganzen Kantonsgebiet. Das heutige System mit der Patentjagd und der damit verbundenen zentralistischen und entsprechend kostenintensiven Führung der Wildhut durch das Amt für Wald, Wild und Fischerei deklariert heute die Jägerschaft zu Leuten, welchen während der Jagdzeiten unter strengen gesetzlichen Auflagen und unter fast permanenter Überwachung das Recht eingeräumt wird, ihrem Hobby zu frönen. Viele Freiburger Jäger fühlen sich in diesem Umfeld offenbar nicht mehr wohl und bemängeln das schlechte und von Misstrauen geprägte Klima zwischen dem Amt mit seinen Wildhütern und der Jägerschaft. Ich denke, diese Erkenntnis war auch der Auslöser für diese Volksmotion.

Über den Inhalt dieser Motion kann man sich freilich streiten. Die Forderungen gehen sehr, sehr weit und würden einer völligen Umkrempelung der heutigen Organisationsstruktur gleichkommen. Im Weiterem muss auch festgestellt werden, dass diese Motion in dieser Form offenbar nicht von allen Jagdorganisationen des Kantons Freiburg mitgetragen wird. Das haben wir schon von Kollege Fasel gehört. Das Fuder wurde von den Motionären leider eindeutig überladen und ist in der gewählten Form auch bei der Jägerschaft selbst zu wenig breit abgestützt.

Das hat, was begreiflich ist, sowohl das Amt wie auch den Staatsrat vor den Kopf gestossen; die Antwort ist dann auch entsprechend ablehnend ausgefallen. Immerhin ist aus der Antwort des Staatsrates zu entnehmen, dass er in zwei der vorgetragenen Punkte einen gewissen Handlungsbedarf sieht und entsprechende Massnahmen prüft: So die Einführung eines Ordnungsbussenkataloges für Bagatell-Übertretungen und auch die Prüfung mit dem Freiburgerischen Jägerverband der Möglichkeit einer, wie gesagt wird, strukturierten Zusammenarbeit zwischen den Jägern und den Wildhütern. Das dürfte aber meines Erachtens noch nicht genügen, um das angeschlagene Vertrauensverhältnis zwischen der Jägerschaft und dem kantonalen Amt längerfristig zu verbessern. Ich möchte den Staatsrat wirklich auffordern, sich gemeinsam und im Dialog mit den interessierten Akteuren vertiefte und konstruktive Gedanken über die Zukunft und die Organisation der Wildhut und der Jagd im Kanton Freiburg zu machen. Dabei sollen aber auch alle in der Motion aufgeworfenen Fragen und Punkte, die zum Teil wirklich auch berechtigt sind, ohne Tabu diskutiert werden. Auch sollte in diesem Zusammenhang das System der Revierjagd, wie wir dies im Kanton Freiburg bis Ende der 50er-Jahre kannten und das heute in vielen anderen

Kantone einfach, effizient und kostengünstig praktiziert wird, diskutiert werden. Wir hatten auch eine entsprechende Interpellation im Jahre 2000 von Kollege Vonlanthen, der das einmal zur Sprache brachte.

Aber jetzt vielleicht noch an die Adresse der Jäger, auch an den Präsidenten. Er hat es schon gesagt: Damit dieser Dialog zustande kommen kann, haben sich vorerst aber auch die Jäger und der Jägerverband einig zu werden, was sie überhaupt wollen und wozu sie bereit und in der Lage sind, sich in einem allenfalls neuen System zu engagieren. Denn sich aktiv am Geschehen zu beteiligen, was grundsätzlich positiv ist, bedeutet aber immer auch, Zeit zu investieren. Ich werde heute dieser Motion nicht zustimmen, aber ich werde dieses Dossier mit Interesse weiterfolgen.

Duc Louis (ACG/MLB, BR). A prendre connaissance de cette motion populaire, on peut logiquement se poser la question: est-ce que tout va pour le mieux dans ce service? Est-ce que les rapports entre la hiérarchie, le chef de service, les gardes-faune sont à ce point délabrés que cette motion ne serait pas la façon la plus appropriée d'ouvrir le débat avant toute autre considération financière? Je ne suis, pour ma part, pas si sûr que tout aille si bien dans ce Service de la chasse. Sommes-nous aujourd'hui à l'heure des règlements de comptes? Y a-t-il des contentieux à régler entre gardes-faune et chasseurs? Des sanctions ont peut-être été mal digérées! A-t-on procédé à des nominations de gardes avec une totale impartialité? Je suis, pour ma part, surpris de constater le succès de cette motion auprès du citoyen. Je pense que le Conseil d'Etat ne peut rester insensible à certains arguments avancés par les motionnaires. Une collaboration beaucoup plus structurée entre gardes et chasseurs est souhaitable. Un seul petit exemple que je voudrais soumettre à votre appréciation et qui m'a toujours dérangé – et je crois que M. le Député Romanens est exactement sur la même longueur d'ondes. J'avais fait à l'époque une conférence de presse dans la Broye, parce qu'on s'était acharné à tuer à bout portant sept petits faons, qui mettaient en péril les forêts de la Haute-Broye. Abattre à la carabine de jeunes faons qui mettraient en péril nos forêts, pour ma part, c'est du massacre organisé, qui n'a pas sa raison d'être! La régulation du cheptel s'opère naturellement. D'ailleurs, je crois que vous avez les statistiques: 753 chevreuils en 2006 ont été tués par le trafic routier. La régulation s'opère naturellement. C'est une loi qui ne date pas d'hier et le fusil chargé du garde-faune à l'affût fait montre d'une bien regrettable disparité entre l'homme et l'animal; en plus, lorsqu'il s'agit de jeunes faons que l'agriculture protège jusqu'à six mois et qu'on abat au septième mois...

Ceci dit, je ne voterai pas et mon groupe, à l'unanimité, ne votera pas cette motion. Je souhaite simplement qu'un climat plus serein s'installe entre chasseurs et gardes et que toute amélioration apportée au statut des uns et des autres soit bénéfique pour la faune qui nous entoure.

Vonlanthen Rudolf (PLR/FDP, SE). Wenn ich Kollege Fürst zuhöre, fühle ich mich ins 16. Jahrhundert zurückversetzt. Kommen wir aber wiederum

zur Sachlichkeit zurück: Schon im Jahre 2000 haben Kanis Lehmann selig und ich in einer Interpellation auf längst bekannte Probleme hingewiesen und unter anderem angeregt, die Einführung einer Revierjagd zu prüfen. In der Zwischenzeit haben sich wohl die verschiedenen Gemüter besänftigt, einige Schwachstellen sind leider geblieben. Weit über 3000 Unterschriften von besorgten Bürgerinnen und Bürgern sind mit der Bitte eingereicht worden, die anstehenden Probleme einer guten Lösung zuzuführen. In der vorliegenden Antwort geht aber der Staatsrat kaum, oder nur oberflächlich auf die aufgeworfenen Anliegen ein und beharrt auf das heute zum Teil veraltete System.

Zu einigen Punkten möchte ich mich kurz äussern:

A) Wenn man die mannigfaltigen Aufgaben gemäss Antwort des Staatsrates sieht, muss man tatsächlich glauben, dass der heutige Bestand von Wildhütern und seinen Helfern nicht reduziert werden kann. An dieser Stelle möchte ich mich auch bei ihnen recht herzlich bedanken für die nicht immer leichte Aufgabe, die sie verrichten. Hingegen darf man die Vergleiche mit den anderen Kantonen nicht einfach in den Wind schlagen, die Voraussetzungen sind nämlich die gleichen. Daher wäre es angebracht, einmal das ganze System zu hinterfragen und, wo nötig, die Reglemente und Pflichtenhefte der heutigen Zeit anzupassen. Gewisse Aufgaben können sicher von Wildhütern abgenommen werden, denn die Wildhüter sind in erster Linie da, um das Wild zu hüten und nicht die Jäger, die Pilz- und Beerensammler zu beaufsichtigen. In diesem Zusammenhang müsste eine mögliche Einführung der Revierjagd wieder ins Auge gefasst werden.

B) Aus den unter A) erwähnten Gründen ist in Zukunft von Hilfswildhütern, oder besser gesagt, von Hilfssheriffs abzusehen. Die anfallenden Arbeiten können in einem angemessenen Rahmen den Jagdorganisationen übertragen werden. Damit würde man die Gleichstellung aller Jäger anstreben und den Kanton zudem finanziell entlasten.

C) Ich nehme mit Befriedigung zur Kenntnis, dass der Staatsrat und sein Amt gewillt sind, neue Wege in der Zusammenarbeit zu suchen. Entgegen der Befürchtungen des Amtes würden die Jäger die nötige Zeit zur Verfügung haben, denn schon heute nehmen sie die aufwändige Hegearbeit pflichtbewusst wahr.

D) Beispiele in den anderen Kantonen haben gezeigt, dass eine Aufgliederung in ein anderes Departement durchwegs sinnvoll sein kann. Zudem könnte eine solche Massnahme im Kanton Freiburg zu einer Entspannung der Lage beitragen.

Abschliessend ist der Staatsrat gewillt, Reglemente, Verordnungen und Bestimmungen zu straffen und endlich das schon längst verlangte Ordnungsbussenverfahren einzuführen. Denn Jäger, meine Damen und Herren, sind während der Jagd auch Bürger und dürfen während der Jagd nicht zu Zweitklass-Bürgern degradiert werden. Ich bin dem Staatsrat somit dankbar, dass er die nötigen und möglichen Änderungen gemeinsam mit den Betroffenen diskutieren will, und bestrebt ist, nach neuen Lösungen zu suchen. Nach den vielen Hil-

feschreien der Jäger und der Einreichung einer Volksmotion mit über 3000 Unterschriften darf man nicht einfach zur Tagesordnung übergehen.

Gestatten Sie mir noch folgende Bemerkung als Nicht-Jäger: Der kantonale Jägerverband sollte alle Jäger vereinen, damit sie geschlossen ihre Meinung vertreten können. Nur so kann der Staatsrat den Wünschen besser nachkommen und vielleicht in Zukunft sich auch einer Einführung einer möglichen Revierjagd nicht mehr widersetzen. Ich wünsche dem neuen Präsidenten viel Glück dazu.

Mit diesen Bemerkungen, meine Damen und Herren, stimme ich im Grundsatz der Volksmotion zu.

Schuwey Roger (*UDC/SVP, GR*). Ich rede jetzt im Gegensatz zu Ruedi als Jäger: Als Jäger kann ich die Volksmotion nicht voll unterstützen, bin aber auch mit dem Staatsratsentscheid, diese abzulehnen, nicht einverstanden. Es hat doch einige Reglemente, Verordnungen und Bestimmungen, die man neu überdenken, ändern oder analysieren müsste. Ich werde mich bemühen, mit einigen Jagdkollegen eine neue parlamentarische Intervention in diese Richtung dem Staatsrat zu unterbreiten.

Tschopp Martin (*PS/SP, SE*). Schutz und Nutzung der Wildtiere schliessen sich nicht aus, obwohl heute eine breite Öffentlichkeit die Jagd in Frage stellt. Es scheint mir deshalb wichtig, dass Schützende und Nützende die gleichen Interessen verfolgen. Der Umgang von Wald und Wild ist sehr komplex, weil viele Faktoren miteinander agieren und sich kurz- und langfristige Prozesse überlagern. Gefordert ist daher ein integrales Denken, das, frei von Schuldzuweisungen, gemeinsame, für alle Akteure tragbare Lösungen sucht. Diese Volksmotion scheint mir nicht sehr förderlich für das gemeinsame Ziel, das angestrebt werden soll, da sie sehr einseitig auf die Interessen der Jägerinnen – vielleicht hat es solche – und Jäger eingeht, und nicht auf die Interessen der Natur, des Wildes und schliesslich auf die gesellschaftlichen Ansprüche an diese beiden. Für mich ist klar, dass es die Jagd unbedingt braucht und beide, das heisst das Amt für Wald, Wild und Fischerei und die Jägerinnen und Jäger, in einer guten Art für den Natur- und Wildschutz zusammenarbeiten sollen. Dass die Zusammenarbeit zwischen diesen beiden neu überdenkt werden muss, scheint mir prioritär. Eine Reduzierung der Anzahl Wildhüter und die Abschaffung der Hilfskräfte scheint mir nicht gut. Warum? Es ist für mich unbestritten, dass die Wildhüter in unseren Kantonen im Bezug auf den Naturschutz und die terrestrische und aquatische Fauna einen sehr wichtigen Beitrag leisten und diesen auch von Gesetzes wegen leisten müssen. Dabei möchte ich diesen Herren herzlich danken. Die Arbeit dieser Personen ist nämlich sehr schwer und wer einmal mit ihnen unterwegs war, weiss, wovon ich spreche. Ihre zeitliche Verfügbarkeit erstreckt sich oft rund um die Uhr und deshalb sind auch Überstunden keine Seltenheit. Schade, dass sich Herr Grossrat Boschung neben den Gesprächen mit den Jägern nicht auch einmal mit den Wildhütern unterhalten hat. Wenn verschiedene Personen aufgrund von Übertretungen des Gesetzes oder

der Reglemente schlechte Erfahrungen mit unseren Wildhütern gemacht haben, dann hat dies wohl seine spezifischen Gründe.

Der Staatsrat hat klar gesagt, dass er die Jagdreglementierung vereinfachen will und ich hoffe, dass er es auch tut. Die Wildbewirtschaftung wird vom Amt für Wald, Wild und Fischerei professionell und gemäss den Zielen organisiert, die unsere Gesetzgebung auch vorschreibt. So wie die Jagd in unserem Kanton geregelt ist, trägt sie zur unabdingbaren Regelung der Tierpopulationen bei. Dass dabei nicht jeder und jedem Genüge getan werden kann, ist gerade in dieser Thematik nichts Neues. Wir haben uns in diesem Rat bereits mehrfach mit dem Thema Jagd befasst, und dabei festgestellt, dass mit Ausnahme von Einzelfällen die Wildhüter eine hervorragende Arbeit leisten, bzw. die Jägerinnen und Jäger sich an die geltenden gesetzlichen Vorschriften halten. Wenn sich alle an diese Reglemente, aber auch an die ethischen Grundsätze der Wildhut und der Jagd halten, braucht es keine derartige Volksmotion. Die verschiedenen Akteure sind aufgerufen, für ein gemeinsames Ziel zu arbeiten und nicht gegeneinander. Das wäre ein Ziel. Aus diesem Grunde lehne ich diese Motion ab.

Piller Alfons (*UDC/SVP, SE*). Ich möchte nicht jedes Argument wiederholen, das diese Volksmotion unterstützt oder nicht unterstützt, was besser wäre, umzukrempeln, einzuführen oder abzuschaffen.

Aber einige Punkte möchte ich nennen: Dass nicht immer und überall und in jedem Verband Einigkeit herrscht, ist wohl normal und auch begreiflich. Aber die verschiedensten Vorfälle im Zusammenhang mit Jägern, Wildhütern und den hochmodernen Hilfswildhütern und Amtsvorstehern sind schlicht nicht mehr akzeptierbar und es besteht unbedingt Handlungsbedarf. Als Bewohner einer typischen Jagd- und Wildregion habe ich schon lange meinen riesigen Bedenken. Die Jäger nehmen ihre Aufgabe wahr. Aber das ist ja nicht möglich, weil die Wildhüter sich umgewandelt haben in Schikanierer, «Emmerdeure» und Spione der Bevölkerung. Und die Amtsvorsteher sind sich der Lage nicht bewusst, oder schauen vielleicht gezielt weg. Oder es sei denn, sie hörten nur immer die eine Glocke läuten. Ein Beispiel: Seit vielen Jahren kämpfen wir mit Überbestand der Gämsen und den daraus folgenden Schäden. Kein Gehör, keine Bereitschaft, um Lösungen zu suchen. Man wird nur, zum Teil stöhnend, angehört und belächelt: Es sei ja wohl nicht so schlimm, einige Tiere zu füttern. Obwohl die Funktionäre gute Lohnbezüger sind, wird für mich mit der Zeit immer mehr Folgendes zählen: Hilf dir selbst, dann hilft dir Gott. Und handle selbst und sofort.

Corminbœuf Pascal, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. Dans cette salle, en 1952, un député de La Roche avait fait l'éloge du braconnier, ce cousin du défenseur du pays. Heureusement, aujourd'hui, je n'ai pas entendu le mot, mais je pense qu'il y aura toujours des gendarmes, il y aura toujours des gardes-chasse et il y aura toujours des chasseurs. Il faut rappeler que la chasse n'est pas un droit qui appartient à tout le monde, puisque la régalie de la chasse

appartient à l'Etat et que pour avoir un droit de chasser on achète un permis. Lorsqu'on a ce permis, eh bien, il y a des règles à respecter. Ce parlement avait fait la nouvelle loi sur la chasse il y a douze ans. Alors – certains d'entre vous l'ont dit et je suis bien volontiers d'accord avec eux – après douze ans, c'est sûrement le moment de revoir certains articles. La chasse a changé et je crois que les relations entre les chasseurs – notamment la Fédération – puisqu'il n'y en a plus qu'une maintenant dans ce canton, on y a travaillé longuement – et l'Etat se sont beaucoup améliorées. J'en veux pour preuve – d'ailleurs le nouveau président en a parlé – les bonnes relations que nous avons toujours essayé d'avoir avec la Fédération, quitte à d'autorité refuser de mettre en œuvre des propositions qui n'avaient pas été suffisamment discutées avec la Fédération – c'était encore l'année passée. Quand j'ai hérité de cette Direction, jamais je n'aurais pensé que les tensions les plus fortes à gérer seraient dans les milieux de la chasse et de la pêche. C'est pourtant le cas. Il a fallu faire deux réunions d'urgence à la Préfecture de la Singine, une avec M. le Préfet Zosso et une l'année passée avec M. le Préfet Bürgisser, pour essayer de calmer un peu les choses. Au vu du nombre d'intervenants en langue allemande j'ai un peu l'impression que parfois on a plus de problèmes dans la partie alémanique que dans la partie romande. Ce sont peut-être des choses que nous devons corriger.

Le Conseil d'Etat reconnaît bien volontiers que, il y a six ou sept ans, il y a eu dénonciation au juge d'instruction le même jour d'environ 150 cas qui étaient pour la plupart des cas très légers et qui n'auraient jamais dû être transmis au juge d'instruction. Nous avons fait les corrections nécessaires.

Je remercie encore une fois le président Bruno Fasel d'avoir confirmé qu'il y a un bon travail commun. Je prends les points qu'il a relevés et je pense que pour la plupart on peut en tout cas entrer en matière, voire continuer à réfléchir sur la meilleure organisation possible.

Quand M. le Député Romanens dit qu'il espère que le signal aura été entendu, je peux lui répondre que oui. Pour les gardes auxiliaires, je crois qu'il serait intéressant qu'on les connaisse mieux. On aura bientôt dans ce parlement l'occasion de débattre d'une loi sur la transparence et l'information et je pense que la publication de cette liste fera partie de cette nouvelle politique de transparence.

Il faut souvent dire que le canton n'est pas seul responsable des plans de chasse et j'y reviendrai dans une courte réponse au député Louis Duc. Lorsque les députés Kanis Lehmann, Ruedi Vonlanthen et... je ne me rappelle plus le troisième... avaient proposé de passer à des amendes d'ordres, on m'avait dit «jamais tu n'y arriveras». Je ne comprenais pas pourquoi il était aussi difficile de transformer ces dénonciations au juge en amendes d'ordres. Je pense que cela aurait simplifié beaucoup de choses. Maintenant, mon collègue Erwin Jutzet m'a dit que ce serait relativement facile à faire. Je me réjouis de cette réponse et de cette collaboration avec le Service de la justice. Je pense que nous pourrions aller dans cette direction assez rapidement.

M. le Député Glauser a demandé qu'on travaille davantage ensemble. Le volume de travail des gardes-chasse

n'a pas nécessairement augmenté à cause du travail avec les chasseurs ou les pêcheurs mais à cause d'une évolution des exigences de la population par rapport aux gardes. Quand vous avez un chat qui est réfugié au sommet d'un arbre on appelle qui? Le garde-faune. Une fouine? Le garde-faune... et j'en passe. J'ai été jusqu'au point de leur interdire d'être 24 heures sur 24 atteignables, parce que c'était un moment le cas et que cela n'était plus gérable.

M. Fürst l'a dit, c'est un peu compliqué pour un non-chasseur de comprendre le règlement de chasse. Je suis étonné de voir à quel point pour un chasseur c'est relativement facile depuis qu'on a pris la décision de ne modifier le règlement que tous les trois ans. Car avant, quand on le modifiait chaque année, parfois sur des détails, c'était un tout petit peu plus compliqué de se tenir au courant.

M. le Député Boschung l'a dit, il faut des règles s'il y a des fautes graves. C'est vrai qu'on a corrigé les choses maintenant, parce qu'il y avait véritablement des choses qui ne méritaient pas d'être signalées – on le dit d'ailleurs dans la réponse. Il y a parfois simplement une lettre qui arrive chez le chasseur mais sans aucune autre conséquence. Je pense que de ce côté-là, on a aussi fait quelques progrès.

La «Revierjagd», donc la chasse à patentes, on en a parlé ici il y a cinq ans et on avait décidé de rester à ce système. Il est d'ailleurs assez intéressant de voir que les cantons qui connaissent ce système viennent voir chez nous comment cela se passe parce qu'ils pensent que c'est peut-être mieux chez nous. Il y a donc parfois des correspondances entre les cantons qui connaissent les différents systèmes.

Alors j'en reviens à ce qu'a dit M. Louis Duc. Il me parle d'impartialité dans la nomination de certains gardes. C'est assez étonnant de voir qu'on a chaque fois jusqu'à plus de 100 postulations... 103... 107... et plus de 80 la dernière fois. C'est une profession qui est terriblement recherchée. Il y a des gens qui viennent vous dire avec les larmes aux yeux: «Moi, j'ai rêvé toute ma vie de faire cette profession.» Et c'est assez difficile de leur dire non quand on n'a qu'un poste à pourvoir. Je ne veux pas citer dans cette enceinte tous les députés qui sont venus me recommander, les uns après les autres, de nommer tel ou tel garde-chasse. Je crois que mes deux mains ne suffiraient pas. Donc, là je n'ai pas dit que c'était vous! (*rires*) J'ai parfois de la peine quand on me parle d'impartialité. On essaie, après une sélection très sévère, de nommer l'homme ou la femme qui sera le mieux à même de répondre à des pressions qui viennent des deux côtés.

M. Vonlanthen l'a dit et je lui réponds, même si j'ai déjà répondu, que nous arriverons à améliorer ces systèmes. On a fait un audit avec les cantons de Lucerne, Valais, Vaud et Berne pour savoir comment eux étaient organisés et s'ils avaient moins de problèmes. C'est là qu'on a décidé de faire deux régions de chasse et maintenant on arrive à la conclusion que trois régions seraient peut-être mieux. Donc on continue à réfléchir et à nommer des responsables de régions pour que l'on ait une meilleure conduite de ces 15 gardes-faune qu'on a aujourd'hui, même si on a le droit d'en engager 16.

Simplement une remarque: d'habitude, on constitue un bureau de la commission pour enlever les permis quand il y a des cas graves pendant la chasse. En 2007, aucune demande n'a été faite. Cela veut dire qu'on n'a pas eu de cas grave, en tout cas en 2007, ce qui me réjouit.

Sur les seize gardes possible, j'y reviens, on n'en avait un moment plus que douze, parce que deux étaient en burnout – ce n'est donc pas parce qu'ils n'ont rien à faire – tellement ils étaient sous pression. Un cas que certains d'entre vous connaissent bien s'est malheureusement terminé tragiquement et une autre personne a démissionné parce qu'elle ne supportait plus la pression. Si bien que, aujourd'hui, je n'ai pas voulu engager le seizième garde auquel on avait droit avant d'avoir ce débat ici sur cette motion populaire. Cependant, je pense que, au vu de tout ce qu'on demande à nos gardes, ce ne serait pas inutile d'avoir ce renfort. Je suis heureux que la plupart des députés aient reconnu le travail des gardes-faune et des gardes-pêche et je crois que ce sera un encouragement pour eux en même temps que cela nous permettra d'être encore plus exigeants en vue de leur comportement avec les chasseurs.

On a l'impression en écoutant certains députés que la chasse est ouverte toute l'année. Je rappellerais que c'est loin d'être toute l'année et que le reste du temps, les gardes-chasse ne surveillent pas nécessairement des chasseurs mais peut-être des personnes qui font d'autres choses dans la nature qu'ils n'auraient pas trop le droit de faire. Cependant, je reconnais bien volontiers avec certains d'entre vous qu'on ne doit pas assister à de l'espionnage systématique, qui peut énerver certains.

Alors je peux vous répondre en vous demandant, au nom du Conseil d'Etat, de ne pas accepter cette motion populaire. La plupart des remarques que nous avons entendues aujourd'hui seront prises en compte et il n'est pas impossible que, relativement rapidement, on vienne devant le Grand Conseil avec une modification de la loi ou en tout cas avec des modifications du règlement. Dans ce sens-là, M. le Président, Mesdames et Messieurs, je vous demande de rejeter cette motion populaire.

– Au vote, la prise en considération de cette motion populaire est refusée par 97 voix contre 2 et sans abstention.

Ont voté oui:

Piller A. (SE, UDC/SVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP). *Total:* 2.

Ont voté non:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgnone (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corninboeuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo

(SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Haenni (BR, PLR/FDP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Nussbaumer (FV, PS/SP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Ridoré (SC, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP), Zurkinden (FV, ACG/MLB). *Total:* 97.

– Cet objet est ainsi liquidé.

Motion M1020.07 Gilbert Cardinaux/ Michel Losey (modification de la loi sur les impôts communaux)¹

Prise en considération

Losey Michel (UDC/SVP, BR). Comme le Conseil d'Etat le mentionne dans sa réponse, cette motion a été déposée pour donner une suite au postulat accepté en 1999 par mon collègue Cardinaux et suite aussi au rapport qui a suivi en 2002. Malheureusement, les conclusions du rapport n'ont pas vu le jour et la motion a été déposée pour réactiver cette problématique. Compte tenu aussi des éléments d'information sur l'avant-projet de la nouvelle péréquation financière, qui verra le jour fin avril de cette année et qui permettra, selon les dires du Conseil d'Etat, de prendre en considération cette problématique de la situation et de la solidarité financière entre les différentes communes de ce canton avec notamment huit indices fiscaux, nous, motionnaires, retirons cette motion de l'ordre du jour. Il est évident que si la nouvelle péréquation financière ne nous donne pas satisfaction, nous reviendrons avec une nouvelle motion.

– Cet objet est retiré par ses auteurs.

¹ Déposée le 15 juin 2007, *BGC* p. 872; développée le 14 septembre 2007, *BGC* p. 1323; réponse du Conseil d'Etat le 29 janvier 2008, *BGC* p. 261.

Résolution (soutien pour le maintien du centre service clientèle de CFF Cargo à Fribourg)

Dépôt et développement

Depuis plusieurs semaines, le Conseil d'Etat fribourgeois se bat pour le maintien du centre service clientèle de CFF Cargo à Fribourg.

CFF Cargo y a implanté en 1999 son centre de services clients. Ce centre compte aujourd'hui 165 postes de travail. L'Etat de Fribourg, plus particulièrement la Direction de l'Economie et de l'Emploi, s'est à l'époque fortement engagé pour réaliser cette implantation. De gros efforts ont été consentis non seulement au niveau financier mais également au niveau administratif.

Le 7 mars dernier la Direction de CFF Cargo annonçait une restructuration de son organisation de manière à atténuer ses importantes pertes. Les cantons les plus touchés par ces mesures sont ceux de Fribourg et du Tessin. Une telle décision laisse apparaître un sérieux malaise qui peut faire penser que la Suisse latine est la seule responsable de la situation financière catastrophique de CFF Cargo.

Les Tessinois sont descendus dans la rue et se sont mis en grève, grève qui dure toujours. Le Conseil d'Etat fribourgeois a entamé une négociation en coulisses pour que les décisions touchant Fribourg soient reconsidérées.

A ce jour, il est apparu que les décisions prises semblent relever plutôt de l'arbitraire et qu'aucun indicateur financier et économique sérieux ne les a dictées. Il convient donc de poursuivre les négociations entamées et par ce biais d'amener la Direction, voire le Conseil d'Administration, à conduire une analyse plus pointue sur la portée de tous les éléments de la restructuration.

Le Grand Conseil fribourgeois entend se déclarer officiellement solidaire des nombreux employés qui souffrent et qui vont pâtir de cette situation. Ils se sont engagés durant des années pour l'entreprise et ses clients. Sans faire la démonstration de réelles et nécessaires économies, CFF Cargo supprime leur emploi ou les prie de se déplacer à Bâle.

Aussi, le Grand Conseil veut par cette résolution donner son entier soutien au Conseil d'Etat en le priant de tout faire pour maintenir ce centre à Fribourg. Il demande notamment aux instances dirigeantes de CFF Cargo:

1. de maintenir le centre service clientèle et les 165 places de travail à Fribourg;
2. d'étudier sérieusement les réelles incidences financières de ces mesures en comparant notamment les coûts des loyers et des salaires entre Fribourg et Bâle;
3. de tenir compte des drames humains et familiaux qu'occasionnera la restructuration envisagée;
4. de prendre en compte les efforts faits par le canton de Fribourg dans l'implantation de ce centre;

5. de maintenir un certain équilibre entre les emplois dans les différentes régions du pays.

Le Grand Conseil prie le Conseil d'Etat de transmettre la présente résolution au Conseil fédéral et au Conseil d'administration des CFF.

Prise en considération

Corminbœuf Pascal, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. Le Conseil d'Etat, comme vous le savez déjà, n'est pas resté inactif dans ce dossier et je vais m'exprimer en premier comme président et, ensuite, mon collègue Beat Vonlanthen s'exprimera à l'issue de vos délibérations.

Le Conseil d'Etat fribourgeois a toujours eu confiance dans le projet du centre de service clientèle CFF Cargo à Fribourg dès le moment de sa création puisqu'il lui a octroyé une aide dans le cadre de la promotion économique. Nous avons été convaincus par les arguments des CFF lorsqu'ils nous ont dit qu'ils choisissaient Fribourg à cause du bilinguisme et comme porte d'entrée sur la Suisse romande. Le directeur de l'économie, M. Beat Vonlanthen, a informé le Conseil d'Etat de l'existence des problèmes de CFF Cargo dès qu'il en a eu connaissance. Nous nous sommes mobilisés avec l'appui de tous les parlementaires fédéraux pour maintenir les places de travail à Fribourg. Une délégation du Conseil d'Etat a participé à plusieurs séances avec le directeur des CFF et le président du Conseil d'administration. Notre intervention n'a pas permis d'éviter l'annonce des suppressions d'emplois mais nous n'avons pas baissé les bras. Nous avons obtenu une entrevue avec le conseiller fédéral Leuenberger et le directeur des CFF. Nous avons âprement négocié le fait que Fribourg bénéficie d'une égalité de traitement avec le Tessin. Nous ne pouvions accepter que Fribourg soit traité avec moins d'attention par les CFF sous prétexte que la résistance paraît moins violente et que les collaborateurs de Fribourg n'ont pas eu recours à la grève mais ont continué le travail. Nous avons réclamé la transparence quant aux chiffres qui ont amené à la décision de fermeture du centre de Fribourg. Nos arguments ont convaincu M. Leuenberger, qui a accepté qu'une table ronde soit organisée pour chercher des solutions permettant le maintien des places à Fribourg. Avec les représentants des syndicats et le syndic de Fribourg, nous avons rencontré hier soir à Berne le directeur des CFF et le président du Conseil d'administration. Nous avons été choqués de l'attitude de ces deux personnes. Elles n'ont pas fait mine de donner suite à la décision du conseiller fédéral Leuenberger et ont continué de nous montrer avec de beaux schémas, que nous connaissions déjà, que l'organisation du centre de Fribourg était soi-disant mauvaise et que la seule solution pour corriger les erreurs d'organisation était de supprimer 50 postes de travail et de ramener les autres à Bâle. Nous sommes convaincus qu'on fait dire ce qu'on veut à ces schémas. Le président du Conseil d'administration des CFF a pris l'option de mettre la faute sur l'organisation de CFF Cargo et pourtant cette organisation avait été cautionnée durant des années par ce même Conseil d'administration. Surtout, personne ne nous a montré des chiffres prouvant que cette or-

ganisation est vraiment la source des pertes. Les CFF semblent avoir complètement enterré les arguments qu'ils avaient mis en avant pour obtenir le soutien de la Promotion économique fribourgeoise. Heureusement, grâce à l'appui des représentants syndicaux présents à la séance d'hier soir, finalement, après nous être levés et nous être habillés pour partir, nous avons obtenu qu'une nouvelle séance soit organisée très prochainement en vue cette fois de nous présenter en toute transparence les chiffres qui ont mené à la décision de fermeture du centre CFF Cargo de Fribourg. C'est seulement lorsque nous connaissons ces chiffres que nous pourrions éventuellement faire de nouvelles propositions pour donner un appui supplémentaire au maintien des places de travail à Fribourg. A demi-mot, le président du Conseil d'administration a dit qu'il s'engagerait auprès de son conseil pour que la mise en œuvre de la restructuration soit suspendue jusqu'à cette présentation, mais les promesses n'ont pas été tout à fait convaincantes.

En raison de cette situation plus que préoccupante, nous ne pouvons que saluer l'heureuse initiative et l'engagement du Grand Conseil dans ce dossier. Votre mobilisation, que nous avons annoncée hier soir, permettra peut-être de faire comprendre aux CFF que leurs arguments ne nous convainquent pas et que nous irons jusqu'au bout pour sauver les places de travail de Fribourg. Je peux vous garantir que le Conseil d'Etat va continuer de s'engager aux côtés du directeur de l'économie et que votre résolution sera transmise aujourd'hui même au Conseil fédéral, si vous l'adoptez bien sûr, ce dont je ne saurais douter.

Romanens Jean-Louis (*PDC/CVP, GR*). La situation des transports publics de marchandises est difficile. CFF Cargo accuse de lourdes pertes et doit se restructurer. Cette restructuration est compréhensible face aux difficultés financières que rencontre la société. Elle ne l'est pas du tout sur la forme et la manière. Seuls les sites situés en Suisse romande et italienne sont touchés. Devons-nous penser que ces sites doivent être les seuls à faire les frais de la gestion désastreuse du passé? Une telle décision est de nature à diviser le pays. Une grande majorité de la Suisse n'est pas touchée. J'ai un fort sentiment que tout ceci s'est passé dans la précipitation et sans avoir pris la peine d'en mesurer toutes les conséquences. Comme le relève la résolution, tous les éléments n'ont pas été pris en compte. Fort heureusement, les employés de Fribourg ont poursuivi leur travail et ne se sont pas lancés dans une grève qui va certainement avoir des effets très négatifs à court et à moyen termes. C'est tout à leur honneur. Notre groupe trouve là une forte motivation à soutenir tous les employés et leur famille, qui sont, par cette décision irréfléchie, condamnés soit à se déplacer à Bâle soit à trouver un nouvel emploi. Le groupe démocrate-chrétien ne peut pas admettre qu'une société publique agisse de la sorte et fasse fi des aspects humains qui y sont liés. Il félicite le Conseil d'Etat et plus particulièrement le ministre de l'économie, M. Beat Vonlanthen, qui négocie durement en coulisse depuis plusieurs semaines. Il ne ménage ni son temps ni ses forces pour trouver une solution satisfaisante pour Fribourg. Aussi, notre groupe accordera un soutien

unanime à cette démarche en priant le Conseil d'Etat de transmettre ladite résolution au Conseil fédéral, au Conseil d'administration et à la direction des CFF en les invitant à faire une nouvelle analyse économique de la situation en maintenant des activités dans le canton, spécialement dans le canton de Fribourg qui pratique des loyers et des salaires raisonnables et certainement très concurrentiels par rapport à ceux de Bâle. Au nom du groupe démocrate-chrétien, je vous remercie de soutenir cette résolution.

Rossier Jean-Claude (*UDC/SVP, GL*). Comme tous les autres partis, je le présume, c'est à l'unanimité que notre groupe soutiendra cette résolution.

Ceci étant, il nous apparaît opportun que le Conseil d'Etat réponde, dans les plus brefs délais, à toutes les questions que se posent beaucoup de fribourgeois et de fribourgeoises à savoir quelles sont les chances pour notre canton de maintenir à Fribourg ces postes de travail et à quelles conditions. Il n'en demeure pas moins qu'en 1999 le Conseil d'Etat, à juste titre, avait décidé d'investir d'une façon importante pour l'implantation de ce centre et qu'aujourd'hui, pour des raisons, pour le moins obscures, le Conseil d'administration de CFF Cargo décide cavalièrement de le transférer à Bâle. Nous soutenons entièrement le Conseil d'Etat dans ses démarches de ne pas accepter la décision de CFF Cargo afin de leur faire comprendre que ce n'est pas à notre canton, ni non plus au demeurant à celui du Tessin, de payer les errements des dirigeants de l'ex-régie fédérale jamais en retard du déraillement d'un mauvais choix d'entreprise. Qu'on le veuille ou non, c'est bien une gifle supplémentaire assénée par la Suisse alémanique et l'outrecuidance de ces pseudo-grands-managers que notre canton et celui du Tessin ont droit aujourd'hui. Dans la conjoncture actuelle, il ne suffit plus de lever les yeux au ciel, de prendre l'air affecté et poser des mines de penseur concerné pour régler les problèmes mais il faut se remettre en cause et se remémorer ce beau vieux dicton qu'on a tendance à oublier et qui disait que «gouverner c'est prévoir». Dans ce sens, le Conseil fédéral et son ministre des transports n'ont rien vu venir et pire encore, à l'heure actuelle, laissent pourrir la situation. En outre, qu'on fasse des économies, qui plus est nécessaires depuis longtemps, dans une entreprise publique déficitaire, c'est normal. Mais au moins qu'elles soit justifiées, ce qui apparemment est loin d'être le cas.

Nous remercions le Conseil d'Etat pour ce qu'il a déjà entrepris et formons le vœu qu'au travers de cette résolution notre canton et son gouvernement soient entendus par les instances dirigeantes de CFF cargo, pour le plus grand bonheur des personnes concernées par cette délocalisation.

Ganioz Xavier (*PS/SP, FV*). L'incurie dont a fait preuve la direction de CFF Cargo dans sa décision de mettre à bas plus de 400 postes de travail, à Fribourg en particulier, choque et déçoit. Si elle peut faire froid dans le dos, cette décision ne laisse de glace ni les salariés concernés ni la population à l'image du formidable élan de solidarité qui accompagne la mobilisation des grévistes tessinois. A Fribourg, la résistance pour sau-

ver le KSC s'est organisée. Les travailleurs font face à leur direction même si les mesures de lutte qui ont été mises en place ne les conduisent pas pour l'heure à la grève; la grève, soulignons-le, ce droit ouvert et inaliénable des travailleurs de stopper le travail lorsque la situation dépasse les bornes. De manière générale, les faits ne sont pas à rappeler. Presse, radio et TV nous rapportent jour après jour l'avancée ou non des discussions. Il n'en demeure pas moins que la situation est bloquée. Certes, des pourparlers ont lieu mais les places de travail sont toujours menacées. Aucune garantie ne nous est donnée pour la préservation des emplois. A Fribourg, un front large réunissant les travailleurs, les syndicats, les autorités locales et cantonales ainsi que diverses personnalités politiques a déjà fait entendre sa voix. Ce front large a profité des manifestations organisées en Ville de Fribourg pour critiquer vertement le choix de CFF Cargo, pour exprimer sa déception profonde au regard des investissements que canton et communes ont consentis pour permettre l'implantation du KSC dans notre capitale et pour manifester bien sûr son soutien aux salariés. Parmi les critiques adressées à la direction CFF Cargo, ce sont surtout l'absence de transparence, l'irresponsabilité face aux erreurs de management et la non-reconnaissance des efforts entrepris par le personnel qui ont été soulignées. Concernant le personnel, je parle d'efforts et ceci volontairement, lors des mobilisations organisées les salariés nous ont rappelé avec émotion le nombre incalculable d'heures supplémentaires consenties pour permettre l'ouverture du KSC à Fribourg. Il a été également rappelé que c'est grâce à lui, grâce à ce personnel, que les affaires tournent mieux. Certes, les chiffres rouges sont toujours d'actualité mais c'est grâce à la finalité, grâce à la ténacité des salariés que la dette est passée d'un puis sans fond à une réalité gérable. En quelques années d'exploitation, la perspective d'entrer dans les chiffres noirs s'ouvrirait clairement, mais pour cela encore faudrait-il que la direction de CFF Cargo garantisse aux salariés leur outil de travail.

J'aimerais encore relever que parmi les travailleurs du KSC chez nous nombreux sont ceux qui ont déjà vécu une première restructuration il y a plusieurs années qui les a amenés à devoir changer de travail, voire même de lieu de résidence. Il faut aujourd'hui mettre un terme à ce ballottage des personnes et assurer leur emploi chez nous. L'action du front large citée tout à l'heure est donc légitime et fondamentalement nécessaire à notre vœu de préserver les postes de travail. Mais ceci ne suffit pas. Le souverain que nous sommes et constituons doit pouvoir s'exprimer sur le sujet et affirmer sa volonté de garder tous ces emplois à Fribourg.

Naturellement et par essence associé aux travailleurs et travailleuses, le groupe socialiste vous propose évidemment de soutenir le texte proposé et ne cache pas son espoir de voir cette résolution adoptée à l'unanimité. Cette résolution dépasse les simples enjeux partisans, porte sur l'emploi et l'existence de salariés vivant avec nous et répond à une attente de la population. Nos collègues tessinois l'ont fait. Il n'y a aucune raison que nous nous montrions plus frileux.

Geinoz Jean-Denis (PLR/FDP, GR). Beaucoup a été dit et je me limiterai à un seul élément. A Fribourg, les

165 employés sont actifs dans le service à la clientèle, soit dans la vente et le traitement des mandats. A l'époque de l'informatique il est difficile de comprendre l'argument des CFF qui veulent concentrer les activités à Bâle. Aujourd'hui, le nec plus ultra d'un citoyen est de dire qu'il travaille à la maison grâce à la mise en réseau et il n'a plus besoin d'être physiquement à un endroit donné. Comme politicien de notre niveau chacun sait qu'on peut utiliser les arguments à son profit. Cependant, les arguments utilisés par les CFF ne sont pas crédibles et ne nous ont pas convaincus.

Pour ces raisons le groupe libéral-radical, à l'unanimité, soutient la résolution déposée.

Rey Benoît (AGC/MLB, FV). L'évolution de la conjoncture économique engendre de plus en plus souvent des mutations importantes et souvent dramatiques sur le marché de l'emploi. Que des entreprises privées à but plus que lucratif, pour leurs actionnaires, réorganisent et délocalisent des unités de production qui sont bénéficiaires est inadmissible. Mais, que d'anciennes régies d'Etat axées sur un service qui se devrait être un service public appliquent des critères qui peuvent paraître similaires l'est tout autant. Ces anciennes régies ont été plus ou moins privatisées au gré des dernières années, certaines au bénéfice de statuts hybrides avec un statut de SA mais conservant des majorités en main des pouvoirs publics, d'autres – les plus rentables évidemment – ont été les premières à être privatisées. Mais il n'en reste pas moins que lorsque l'on parle de service public il y a des secteurs qui seront et resteront toujours déficitaires et que l'aide publique doit fonctionner au final, celle de nous tous en tant que contribuable. CFF Cargo – selon les informations au compte-gouttes qui ont été ventilées sur la réalité économique de la situation financière de l'entreprise et nous avons entendu M. le Conseiller d'Etat, Président du gouvernement, qui est toujours dans l'attente de chiffres vérifiables et de chiffres valables – fait partie de cette deuxième catégorie d'entreprise. Les déficits faits par l'entreprise n'ont rien à voir avec la productivité et l'efficacité des collaboratrices et des collaborateurs de l'entreprise mais avec de tout autres considérations ne serait-ce que la politique générale des transports que nous souhaitons ou que nous voulons appliquer. Parfois l'histoire se répète et certains exemples passés devraient nous donner peut-être à méditer. Comparaison n'est pas raison, mais dans les années 90 certaines volontés de fermeture d'entreprises, comme celle de Cardinal à Fribourg, ont engendré un mouvement important commun de la population fribourgeoise et des autorités. Nous savons tous que ce mouvement a permis le maintien du site et ce qui est le plus réjouissant c'est non simplement le maintien d'un site mais le développement d'un site dont se réjouissent les dirigeants d'entreprise actuellement. Pour CFF Cargo je crois que nous devons absolument compter sur le même engagement. C'est à nous tous, population fribourgeoise, mais à nous tous également, autorités politiques, de démontrer que les travailleurs fribourgeois sont à même d'assurer leurs responsabilités et de permettre le développement d'une entreprise. C'est à cette seule condition, c'est-à-dire en donnant un soutien maximum au Conseil d'Etat dans le cadre

des négociations et en donnant la preuve que la population se solidarise avec ces 160 employés, que nous arriverons à trouver une solution à ce dramatique problème.

Clément Pierre-Alain (*PS/SP, FV*). J'aimerais d'abord dans un premier temps me réjouir du soutien que j'estime unanime que vous allez apporter à cette résolution. Il est en effet vital que dans une opération de ce genre l'unité totale soit faite par le Grand Conseil à l'instar de ce qui se passe au Tessin. Nous, citoyens de ce pays, sommes aussi propriétaires de l'entreprise CFF et contrairement à ce que nous avons entendu ici et là, notamment de la part des membres du Conseil d'administration de Cargo CFF, nous ne souhaitons pas un quelconque régionalisme lorsque nous exigeons de sa part le maintien des postes, de ces postes de travail, à Fribourg en ce qui concerne le centre KSC. Jusqu'à nouvel avis, nous rappelons simplement que les CFF restent une entreprise nationale.

La deuxième remarque est que dans le domaine des raisons qui sont alléguées par les CFF pour expliquer voire tenter de justifier leur position – ce qui nécessite encore pas mal d'explications comme l'a dit le président du gouvernement – il y a, et c'est évident, certainement des facteurs externes mais aussi des facteurs internes. Le moins que l'on puisse dire à l'heure actuelle, c'est que nous n'en sommes pas, et de loin, à la première opération de restructuration, de réorientation dans cette entreprise. L'ensemble des circonstances que nous connaissons depuis plusieurs semaines nous démontre clairement qu'en ce qui concerne la situation actuelle, le capital confiance est largement écorné. De plus, qui nous dit que cette énième réorganisation ne sera pas suivie d'une nouvelle opération? Il n'est donc pas question – cela a été rappelé de manière fort juste par l'ensemble des intervenants – que le personnel paie les pots cassés de ce qui apparaît de plus en plus comme une mauvaise organisation ou de mauvais choix de l'entreprise.

C'est dans cet état d'esprit que je me réjouis de voir le soutien unanime du Grand Conseil au sujet de cette résolution.

Losey Michel (*UDC/SVP, BR*). Il est évident que, personnellement, je soutiens cette résolution pour tous les arguments déjà développés dans ce plénum, soit par mes collègues députés soit par le président du gouvernement, notamment aussi pour la nécessité absolue de maintenir ces 165 places de travail dans cette région. Je tiens par contre aussi à relever qu'une résolution similaire pourrait être déposée concernant l'agriculture suisse. Là, c'est un cri du cœur que je lance au Conseil d'Etat fribourgeois – M. Corminbœuf y est très sensible – car la récente décision du Conseil fédéral et notamment suite à la pression de M^{me} Doris Leuthard de vouloir signer un contrat de libre-échange concernant les produits agricoles avec l'Union européenne va provoquer la diminution du chiffre d'affaires de l'agriculture de 50%. Sur le canton de Fribourg, cela correspond à 1800 entreprises agricoles, soit 1800 familles qui n'auront plus de revenu, et 1800 familles, cela se traduit par 2300 places de travail. Donc, il y a

aussi un enjeu énorme. Je sais que le gouvernement fribourgeois travaille aussi en parallèle dans ce secteur-là pour éviter que cette signature arrive à terme. Il y a une similitude entre les places de KSC au niveau CFF et la problématique du libre-échange dans le secteur agricole, sans prendre en compte la considération des emplois. Donc, je ne vais pas répéter des résolutions car cela n'est pas nécessaire. Mais ce cri du cœur, je tenais à l'apporter cette après-midi par rapport à ces places de travail aussi dans le secteur agricole vis-à-vis de ce libre échange.

Mutter Christa (*ACG/MLB, FV*). Je ne vais pas répéter les arguments sur la gestion défaillante de CFF Cargo. Ces fautes de gestion sont incontestables et connues. Il faut quand même reconnaître que vu les conditions politiques actuelles la mission de CFF Cargo est une mission impossible. Hélas, le Conseil d'Etat n'a pas remarqué les signaux d'alarme suite aux vagues de suppression des places de travail entre 2002 et 2006 quand CFF Cargo a réduit ses effectifs de 5000 places de travail à 4400. On pouvait se poser des questions déjà un peu avant février 2008. Actuellement, il ne suffit pas d'exiger simplement le maintien des places de KSC Fribourg. Quand je vois aujourd'hui tous les politiciens des groupes démocrate-chrétien, radicaux et de l'Union démocratique du centre qui ont enfilé la veste de syndicaliste – je dois dire que cette veste vous sied certainement très bien – eh bien il y a une autre tâche qui vous attend. Vos collègues du Conseil des états ont refusé en octobre passé une version de la loi sur le trafic concernant le transfert de marchandises sur le rail, ce qui aurait donné réellement une chance au rail, donc à CFF Cargo et à ses places de travail. Si vous défendez vraiment avec nous, avec la gauche, les places de travail à Fribourg vous devriez surtout... surtout convaincre vos collègues du Conseil national, et surtout de la commission des transports du Conseil national, de voter ce printemps une version de cette loi sur le transfert des marchandises qui favorise réellement ce ferroutage que le peuple a réclamé plusieurs fois dans des votations populaires mémorables depuis 1994. Donc, sans une bourse du transit alpin qui permettrait de mettre les trafics de camions en bourse comme sur ebay – et accessoirement de remplir aussi les trains et d'assainir les finances du rail – et sans des subventions aux infrastructures qui permettraient d'assainir les pires goulets d'étranglement du rail qu'on s'apprête aussi à supprimer pour la route... sans ces démarches il n'est pas possible de sauver ces places de travail de KSC. Si vous faites un tel lobbying à Berne auprès de vos collègues de tous les partis vous rendrez service à CFF Cargo et à ses places de travail à long terme je vous invite à soutenir la résolution.

Cotting Claudia (*PLR/FDP, SC*). Les problèmes que rencontre CFF Cargo sont très profonds tant du point de vue organisationnel que du marché et de la rentabilité. Les importantes pertes financières de ces dernières années étaient de 33 millions en 2003, 3 millions en 2004 – et là on pouvait être rassurés – 166 millions en 2005, 37 millions en 2006 et 190 millions en 2007. Ces pertes financières sont inacceptables. C'est quand

même le porte-monnaie du contribuable qui éponge toutes ces pertes. Je crois pouvoir dire qu'elles étaient inévitables car aucun responsable ne s'était organisé pour analyser et pour corriger. Je me demande et je demande si Daniel Nordmann, Directeur de CFF Cargo jusqu'en août de l'année passée, avait les compétences pour diriger une telle entreprise. On savait que CFF Cargo était surdimensionné, sans comptabilité analytique et sans vision d'avenir. Tant Benedikt Weibel que Moritz Leuenberger ne lui auraient été d'aucun secours, tant ils ne sont pas formés pour l'économie du marché.

La médiatisation de la grève qui dure au Tessin montre la dure réalité sur le plan humain et sur ce plan je peux apporter mon soutien.

Sur le plan économique et au vu des déficits CFF Cargo n'échappe pas à leur restructuration. Étonnamment, aucun parlementaire de gauche ne se mouille pour nous laisser entrevoir des solutions, en tout cas pas au niveau fédéral. On veut nous faire croire que cette filiale des CFF spécialisée dans le transport des marchandises supporte mal la concurrence. C'est absolument faux et on observe aujourd'hui que tous les transports de marchandises sont complémentaires quels qu'ils soient. Si je peux comprendre que sur le plan humain les ouvriers débrayent, je me demande si CFF Cargo Bellinzone a encore une réelle nécessité d'exister... et si elle a une raison d'être puisqu'elle est inactive depuis quatre semaines. Cette régie d'Etat doit se repositionner très rapidement. M. le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger doit avoir le courage et l'humilité de se mettre à table avec tous les acteurs du transport des marchandises. Si les transporteurs privés de ce pays s'étaient permis une semaine ou quelques jours de débrayage, notre pays serait dans un chaos le plus total.

Quand l'affaire CFF Cargo a éclaté je n'ai pas pu m'empêcher de repenser à la déconfiture de Cargo domicile il y a quelques temps. M^{me} la Députée Christa Mutter a parlé du transfert des marchandises de la route sur le rail. On peut le faire quand on veut. Cela n'est pas une concurrence déloyale. C'est tant mieux si des marchandises peuvent aller sur le rail. Mais il faut savoir que mettre 10% de marchandises en plus sur le rail nécessite d'augmenter de 50% le matériel ferroviaire, mais surtout de mettre à la tête de cette institution des patrons compétents afin qu'ils puissent en faire une entreprise viable.

Binz Joseph (UDC/SVP, SE). Es wurde jetzt viel über die SBB-Cargo gesagt. Es sind so viele Fehler passiert, eine richtige Planwirtschaft wurde mit den SBB-Cargo bis heute betrieben und das muss sich in Zukunft ändern. Wenn ich die BLS anschau: Sie hat es vorgebracht, meine Damen und Herren, wie man im internationalen Verkehr Geschäfte macht. Und die SBB ist zu 20% an der BLS beteiligt und heute redet man schon darüber, dass man das System der SBB-Cargo auf die BLS übertragen will. Also da frage ich mich manchmal schon, wo befinden sich diese Leute? Und es steht ja ein Angebot von der ASTAG, von Grosstransporteurern auf dem Tisch, aber man weigert sich, mit diesen Leuten über eine freie Marktwirtschaft zu diskutieren. Es

kommt noch so weit, dass eines Tages die SBB-Cargo sich in deutschen Händen befinden wird.

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. Merci infiniment à tous les intervenants, toutes les intervenantes et à tous les groupes pour leur soutien. Je n'aimerais pas reprendre et répéter tous les arguments mais j'aimerais quand même dire deux ou trois petites choses.

Le gouvernement fribourgeois ne peut et ne veut pas accepter la décision stratégique qui pénalise notre canton et toute la région de la Suisse occidentale. Nous n'acceptons pas cette décision parce qu'elle ne prend pas en considération la situation particulière d'une région linguistique bilingue et ne respecte pas une saine répartition fédérale. La Suisse romande est une fois de plus l'enfant pauvre. Le Conseil d'Etat est dès lors très content de l'initiative du Grand Conseil de le soutenir dans son combat pour le maintien de ces 165 postes de travail ici à Fribourg. Le Conseil d'Etat comprend tout à fait la nécessité des CFF de prendre des mesures pour assainir l'entreprise CFF Cargo qui jusqu'à maintenant a été mal gérée. Le Conseil d'Etat ne demande pas aveuglement le maintien de ces postes de travail mais il défend le maintien de ces postes de travail notamment à cause de trois raisons: premièrement, il n'est pas acceptable qu'une entreprise de la Confédération mésestime de manière si flagrante une région linguistique minoritaire. Je l'ai déjà dit, la Suisse occidentale est une fois de plus le parent pauvre. Deuxièmement, il n'est pas du tout perceptible que cette mesure apporte une contribution considérable à l'assainissement de l'entreprise. Bien au contraire, les CFF ne profitent plus et pas assez des atouts de la région bilingue de Fribourg. Une entreprise doit pouvoir disposer d'une bonne image et d'un enracinement fort dans les cantons et les régions pour être compétitive. Le maintien à Fribourg est donc dans l'intérêt propre des CFF. Troisièmement, la Promotion économique du canton de Fribourg a soutenu financièrement l'entreprise lors de son implantation en 2000. Il est à considérer comme une rupture de la bonne foi si l'entreprise décide après huit ans seulement de partir.

Dans ce contexte, il faut que je relève encore un problème important c'est-à-dire la tendance de concentrer les places de travail intéressantes dans les centres économiques forts de la Suisse allemande.

Wir sind der Überzeugung, dass es sich hier in Freiburg um einen Kahlschlag handelt. Ein Kahlschlag, der viel grösser ist als im Tessin – denn es werden bei uns 100% der Stellen abgebaut – und der aus einem Schnellschuss heraus erfolgt ist. Dieser Entscheid ist nicht nachvollziehbar und wir werden uns mit allen uns zur Verfügung stehenden Mitteln dagegen wenden. Herr Staatsratpräsident Corminbœuf hat bereits angekündigt, was die nächsten Schritte sind: Wir haben gestern Abend ein Rundtisch-Gespräch durchgeführt. Und dieses Rundtisch-Gespräch, es wurde bereits gesagt, war sehr schwierig. Wir haben aber von Seiten der Regierung klar betont, dass, wenn wir ein Rundtisch-Gespräch machen und Herr Bundesrat Leuenberger hat dieses Rundtisch-Gespräch verlangt, dann geht es darum, dass alle Parteien, die an diesem Tisch hocken, nach Lösungen suchen, um aus der Krise

herauszukommen und auch bereit sind, akzeptable Kompromisse zu finden. Das haben wir gestern Abend nicht gesehen. Wir haben trotzdem zumindest drei Resultate erlangt: 1. Die SBB sind einverstanden, den Grund ihres Entscheides, das heisst die Zahlen, die für diesen negativen Entscheid als Grundlage genommen wurden, uns transparent zu machen. 2. Die Umsetzung wird aufgeschoben und 3. Wir werden in nächster Zeit ein effektives Rundtisch-Gespräch führen.

Je dois vous dire aujourd'hui que le Conseil d'Etat fait une appréciation pessimiste concernant une bonne fin de ces discussions. C'est la raison pour laquelle la pression politique est primordiale. Merci d'ores et déjà de soutenir la résolution par un plébiscite clair. Nous nous engageons à la transmettre aujourd'hui encore au Conseil fédéral qui discutera de CFF Cargo dans sa séance de demain.

Pour terminer, je me permets de faire deux remarques pour répondre à deux interventions. M^{me} Christa Mutter a critiqué le manque d'anticipation du gouvernement, on aurait dû voir venir ce développement. Nous l'avons dit – M. le Président du gouvernement et moi-même – lors de nos discussions, les CFF nous ont – je peux vous le dire – trompés. En fait, pas plus tard qu'en janvier de cette année, ils ont annoncé à la Promotion économique fribourgeoise qu'il y aurait encore une augmentation des places de travail à Fribourg. Ils ont parlé de 237 places de travail et quelques jours plus tard ils nous annoncent la fermeture de ce centre de service à la clientèle.

Encore une remarque au commentaire ou à la remarque de M^{me} Cotting. Vous avez raison, les pertes financières de CFF Cargo sont inacceptables. Nous avons toujours dit que les CFF doivent faire en sorte de pouvoir sortir de ces chiffres rouges. On ne peut pas faire souffrir toute une région à cause du Missmanagement – comme on dit en allemand, je ne sais pas le nom en français – parce que si je lis dans la presse que CFF Cargo a oublié ou omis d'envoyer des factures pour 8 millions de francs, je dois dire que dans ce contexte-là on pourrait faire beaucoup de choses pour améliorer les chiffres de l'entreprise et de ne pas transférer et fermer notre centre de service clientèle qui fonctionne très bien et qui pourrait apporter une économie de 2 millions de francs sur ces 100 millions qu'ils comptent avoir pour assainir cette entreprise.

Avec ces quelques remarques, Mesdames et Messieurs, je vous prie de bien vouloir soutenir cette résolution.

– Au vote, la prise en considération de cette résolution est acceptée par 98 voix contre 1. Il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aeblscher (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brännlmann (SC, UDC/SVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), Décaillet (FV, UDC/SVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/

FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Ganiotz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hanni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Nussbaumer (FV, PS/SP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Ridoré (SC, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP), Zurkinden (FV, ACG/MLB). Total: 98.

Ont voté non:

de Weck (FV, PLR/FDP). Total: 1.

Se sont abstenus:

Cotting (SC, PLR/FDP). Total: 1.

Mandat MA4002.07 Moritz Boschung-Vonlanthen/Markus Bapst/Bruno Boschung/Ueli Johner-Etter/Martin Tschopp/Bernadette Hänni/Bruno Fasel/Christa Mutter/Christian Marbach/René Fürst/Emanuel Waeber
(réunion des communautés tarifaires frimobil [Fribourg] et libero [Berne])¹

Prise en considération

Boschung-Vonlanthen Moritz (PDC/CVP, SE). Als Erstunterzeichner des Mandates danke ich dem Staatsrat für die Bereitschaft, das Mandat entgegenzunehmen und bis Ende dieses Jahres, das heisst bis zum Fahrplanwechsel im Dezember 2008, den Tarifverbund von Frimobil und Libero Bern und Mobilis Lausanne zu realisieren.

Ich bitte den Staatsrat, alles daran zu setzen, dass dieser Termin eingehalten wird. Der Verbund darf für die Benutzer der öffentlichen Verkehrsmittel auf keinen Fall dazu führen, dass die Billette teurer werden, sondern im Gegenteil mindestens gleich teuer bleiben oder günstiger werden. Es ist verständlich, dass gleichzeitig sowohl mit Libero als auch mit Mobilis ein Verbund angestrebt wird. Unseres Erachtens sollte jedoch die Priorität dort gesetzt werden, wo der Bedarf und auch das Bedürfnis am Grössten sind. Sowohl die Distanzen als auch die Zahlen sprechen hier eindeutig für eine

¹ Déposé et développé le 11 mai 2007, BGC p. 614; réponse du Conseil d'Etat le 18 décembre 2007, BGC p. 2131.

Priorisierung des Verbundes von Frimobil mit Libero Bern. Allein die Linien S1 und S11 zwischen Freiburg und Bern weisen mit rund 4 Millionen beförderten Personen pro Jahr fast viermal mehr Personentransporte auf als in umgekehrter Richtung von Freiburg Richtung Lausanne. Ich bitte den Staatsrat, diesem Faktum Rechnung zu tragen und erwarte, dass also die Umsetzung bis Ende Jahr stattfinden wird.

Johner-Etter Ueli (*UDC/SVP, LA*). Das Mandat verlangt nichts Neues. Wir wissen, dass der Ball eigentlich bei den drei Tarifverbänden liegt. Da diese aber scheinbar, zumindest aber bis letzten Herbst, nicht in der Lage waren, eine Lösung zu präsentieren, muss nun der Staatsrat unbedingt das Heft in die Hand nehmen um das von den Pendlern gewünschte Angebot auf Ende Jahr in Kraft zu setzen. Unsere Fraktion unterstützt deshalb das Mandat und bittet Sie, sehr geehrte Kolleginnen und Kollegen, dasselbe im Sinne der Antwort des Staatsrates auch zu tun.

Etter Heinz (*PLR/FDP, LA*). Ich nehme Bezug auf die Antworten von Herrn Staatsrat Vonlanthen auf mein Postulat und erinnere daran, dass damals in der Diskussion versprochen wurde, auf den Fahrplanwechsel 2009 den Tarifverbund einzuführen. Ich erinnere weiter daran, dass es nur noch 9 Monate dauert und dass dann dieser Fahrplanwechsel Tatsache ist. Ich bitte dann schon, zuhänden unserer Region, dass das kommt. Es würde politisch dann gar nicht mehr verstanden werden, wenn wir einmal mehr vertröstet würden.

Wicht Jean-Daniel (*PLR/FDP, SC*). Le groupe libéral-radical a pris connaissance avec intérêt de la réponse du Conseil d'Etat au sujet du mandat pour une Association des communautés tarifaires Frimobil et Libero. Cette association, étendue à la communauté tarifaire lausannoise Mobilis, créera inmanquablement un attrait supplémentaire pour l'utilisation des transports publics entre ces trois villes. Les nombreux Fribourgeois se rendant à Berne ou à Lausanne pour leur travail apprécieront particulièrement l'amélioration de l'offre qualité-prix.

Conscient que la réalisation de ce mandat dépendra du résultat des négociations avec plusieurs partenaires, le groupe libéral-radical demande néanmoins au Conseil d'Etat de mettre tout en œuvre afin de réaliser ce mandat pour le changement d'horaire de décembre 2008. A l'unanimité, le groupe libéral-radical vous propose d'accepter ce mandat.

Lauper Nicolas (*PDC/CVP, SC*). Le mandat de nos collègues députés a retenu l'attention du groupe démocrate-chrétien. A l'unanimité, il le soutiendra.

Plusieurs interventions dans ce parlement démontrent au Conseil d'Etat qu'il doit faire avancer ce dossier. Certes, et d'autres l'ont déjà dit, il n'est pas le seul acteur. Certes, il veut obtenir la création d'offres combinées entre Frimobil et les communautés tarifaires Libero et Mobilis.

Enfin! s'exclamaient notre collègue Moritz Boschung-Vonlanthen lors du rapport sur le postulat. Enfin et merci! diront nos concitoyens le 1er janvier 2009 lors-

qu'ils n'auront plus qu'un ticket dans leurs mains. Le Conseil d'Etat aura alors très bien travaillé!

Tschopp Martin (*PS/SP, SE*). Die SP-Fraktion ist erfreut über die Antwort des Staatsrates und dessen feste Absicht, ein kombiniertes Angebot zwischen Frimobil und den Tarifverbände Libero (Kanton Bern) und Mobilis (Kanton Waadt) zustande zu bringen. Es ist uns klar, dass verschiedenste Partner, sprich hier Kantone und Bahnen, eine gemeinsame Lösung finden müssen und dass dies kein leichtes Unterfangen ist. Es muss aber unseres Erachtens gelingen, und alles daran gesetzt werden, dass diese Synthese der verschiedenen Verbundsysteme auch gelingt. Die SP-Fraktion ist an der Frage interessiert, wie heute der Stand der Arbeiten in diesem Geschäft ist und ob uns der Staatsrat garantieren kann, dass bis Ende Jahr – bis zum Fahrplanwechsel 2008 – eine Lösung auf dem Tisch liegt? Besten Dank für die Antwort, Herr Staatsrat.

Mutter Christa (*ACG/MLB, FV*). Die Fahrgäste des öffentlichen Verkehrs sind im Kanton Freiburg gegenüber Automobilisten weiterhin benachteiligt. Ganz besonders wenn man an den Einsatz der finanziellen Mittel denkt. Wenn Basler Pendlerinnen und Pendler mit ihren Billetten und Abonnements nach Solothurn, nach Freiburg / Deutschland fahren können, trägt Frimobil den ausserkantonalen Verkehrsströmungen weiterhin nicht Rechnung. Wir wünschen deshalb, dass nicht bloss einige gemeinsame Billettangebote zustande kommen, sondern ein echter Verkehrsverbund entsteht. Freilich, Frimobil selbst leidet noch unter ernsthaften Kinderkrankheiten, sei es bei der Tarifstruktur, beim Fahrplan und ganz zu schweigen von den berühmt-berüchtigten Automaten. Angesichts der kläglichen personellen Ausstattung des Verkehrsdepartementes, dass leider auf Gedeih und Verderb auf die oft ungenügenden Informationen der TPF angewiesen ist, verspricht auch die Antwort des Staatsrates den ganz grossen Sprung nach vorne noch nicht so schnell. Vielleicht wäre es ja sehr nützlich, wenn sie einige der freien Stellen des Strassen- und Brückendepartementes ins Verkehrsamt transferieren würden. Ein Verkehrsverbund mit Libero und auch mit Mobilis bis Ende 2008 scheint mir inzwischen illusorisch, da teile ich die Meinung des Staatsrates, deshalb bitten wir bloss: So schnell und so vollständig wie möglich, bitte.

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. Ich kann es kurz fassen: Die Ideen gehen in die gleiche Richtung. Ich glaube eine weitere Erleichterung der Mobilität ist am Platz. Ich habe es bereits gesagt, oder wir haben es geschrieben, die Regierung empfiehlt ihnen, das Mandat zu überweisen. Ich muss trotzdem kurz die folgenden zwei Bemerkungen machen:

1. Das Amt für Transport und Energie verfolgt das Dossier sehr intensiv; es finden quasi wöchentlich Sitzungen statt. Es liegt nicht in der alleinigen Kompetenz des Staates, es wurde mehrmals gesagt, das Projekt umzusetzen. Er ist auf das Mitwirken zahlreicher weiterer Partner angewiesen, so namentlich auf die Verkehrsbetriebe und auch auf die Nachbarkantone. Wir

sind bestrebt, Verzögerungen zu vermeiden und eine Umsetzung der Zusammenarbeit auf den Fahrplanwechsel 2009, das heisst also auf Dezember 2008 hin, sicherzustellen. Herr Martin Tschopp hat in diesem Zusammenhang gefragt, wie weit eben der Stand der Arbeiten sei: Ich kann Ihnen sagen, dass die Arbeiten eben durchgeführt werden, aber nicht leicht sind und ich habe deshalb das Thema auf die Traktandenliste der nächsten Sitzung der beiden Regierungen von Bern und Freiburg gesetzt und wir werden das auch in diesem Zusammenhang andiskutieren und eben zu einer Lösung beitragen.

2. Die Unterzeichner des Mandates konzentrieren sich ausschliesslich auf die Berner Verbindung und Herr Moritz Boschung hat das ebenfalls in diesem Sinne zum Ausdruck gebracht, dass man die wichtigere Verbindung zuerst umsetzen sollte. Wir gehen davon aus, dass wir beide Verbindungen, also Mobilis und Libero, gleichzeitig durchführen müssten, zumal auch die Mobilis-Verbindung eher leichter zu bewerkstelligen ist als die Libero-Verbindung. In diesem Sinne ersuche ich Sie, das Mandat zu unterstützen.

– Au vote, la prise en considération de ce mandat est acceptée par 65 voix sans opposition ni abstention.

Ont voté oui:

Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bapst (SE, PDC/CVP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Collaud (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Ganiot (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Genoud (VE, UDC/SVP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johnner-Et. (LA, UDC/SVP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Morand (GR, PLR/FDP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Nussbaumer (FV, PS/SP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Tschopp (SE, PS/SP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 65.*

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Mandat MA4003.07 Antoinette Romanens/ Yvan Hunziker/Denis Grandjean/Gabrielle Bourguet/Joe Genoud/Nicolas Rime/Pierre Mauron/Raoul Girard/Bernard Aebischer/ Martin Tschopp/René Thomet/Ursula Krattinger

**(augmentation de l'offre des transports publics
dans le sud du canton)¹**

Prise en considération

Romanens-Mauron Antoinette (PS/SP, VE). Dans sa réponse au mandat initié par l'ensemble des députés veveysans, soutenus par d'autres fribourgeois, notamment les gruyériens, attentifs à rendre attractifs les transports publics du canton, le Conseil d'Etat confirme ses intentions à savoir celles qu'il énumère dans son programme de législature comme celles qu'il énumère dans le cadre du plan des transports. Mais il affirme aussi qu'il s'attachera à introduire progressivement des cadences à la demi-heure sur les lignes plus fréquentées, que ne l'est actuellement la ligne Palézieux-Montbovon. Mesdames, Messieurs les députés, ce mandat se veut un soutien, non pas seulement à une politique de transport régional, mais bien davantage à l'ensemble de la politique de transports publics du canton.

Nous nous trouvons en effet à un moment crucial où d'abord la sensibilité du citoyen face aux problèmes environnementaux demande une optimisation des transports publics et où l'Etat de Fribourg, on l'apprend tout soudainement, a quelques moyens potentiels de réaliser une politique plus soutenue. La mise en place de modules étudie d'ailleurs une liaison Bulle-Fribourg par le rail. Cette mise en place rendra aussi plus attractif le réseau et se veut plus efficace vers l'extérieur, je rappelle ici, simplement, les promesses des radicaux bullois de rallier Bulle à Lausanne par des transports publics performants, c'était en période électorale, il est vrai, mais il est bon de s'en souvenir à l'heure où nous allons voter ce mandat.

L'accès aux différents sites de notre hôpital fribourgeois doit être impérativement amélioré! Facile! A Châtel-St-Denis par exemple, le bâtiment est à trois minutes de la gare, cela rendrait aussi Riaz et Marsens plus accessibles aux veveysans, glânois et autres fribourgeois. Pour les résidents locaux également, la surcharge endémique du parking de Palézieux est une véritable invitation à se rendre en voiture au travail. Des travaux importants et coûteux sont prévus pour améliorer ce parking, mais ils seront le fait de privés et de communes vaudoises, donc le canton de Fribourg ne se sent pas très concerné d'améliorer l'accès à Palézieux.

Mesdames, Messieurs les députés, c'est aussi à l'initiative du Conseil communal de Châtel-St-Denis, très préoccupé par la surcharge interne de trafic que les députés du Sud vous soumettent cette proposition, qui se veut aussi complémentaire à une route de détournement.

¹ Déposé et développé le 14 juin 2007, *BGC* p. 874; réponse du Conseil d'Etat le 10 décembre 2007, *BGC* p. 2132.

Dans l'ensemble, deux facteurs sont nécessaires pour que les transports publics soient mieux fréquentés et nous aimerions d'abord influencer ces facteurs-là pour améliorer la fréquentation plutôt que de faire le raisonnement inverse où la fréquentation n'existe pas, donc il ne vaut pas la peine d'améliorer ces lignes. Nous souhaitons d'abord améliorer la cadence, ensuite le coût. Le Conseil d'Etat se donne pour objectif – et on l'a vu tout à l'heure avec le mandat qui veut améliorer le mobilisme – et il se donne les moyens d'agir sur ces coûts, de simplifier les procédures, nous le saluons bien sûr, ce que nous voulons encore, c'est que l'offre s'étoffe. Par exemple, les pendulaires lausannois pourraient arriver à Palézieux toutes les vingt à trente minutes, mais ils sont sans correspondance à Palézieux et sont donc obligés d'utiliser leur voiture.

Avec ce mandat, nous souhaitons donner au Conseil d'Etat un appui dans le sens d'une concrétisation de toutes les intentions qu'il a manifestées en termes d'amélioration sérieuse de nos transports publics. C'est pour cela que je vous invite à soutenir ce mandat.

Grandjean Denis (PDC/CVP, VE). Le groupe démocrate-chrétien dans sa grande majorité va refuser ce mandat, tenant compte de la réponse du Conseil d'Etat qui relève le coût et le gel des améliorations prévues dans le reste du canton.

A titre personnel, je vais soutenir ce mandat car il soulève le problème de la surcharge dans les trains pendant les heures de pointe, l'accessibilité aux hôpitaux centralisés dans nos régions de la Veveyse et de la Gruyère qui subissent une explosion économique et démographique. S'il est prévisible que ce mandat ne soit pas accepté, il a l'avantage de mettre ce problème sur la table et il en résultera une prise de conscience pour le futur.

Geinoz Jean-Denis (PLR/FDP, GR). L'augmentation de l'offre des transports dans le sud du canton est une excellente idée. Cependant, il y a un «mais». D'abord, il y a lieu de définir le mandat: «*Le mandat vise à obliger le Conseil d'Etat à prendre des mesures dans un domaine relevant de sa seule compétence.*» Donc c'est obligatoire!

Les signataires du mandat demandent une cadence de trente minutes pour la ligne Palézieux-Bulle et l'accès aux hôpitaux du sud. Quand on s'imagine, et ce n'est pas seulement une vue de l'esprit, qu'il y a un taux de couverture actuel de 23% et que, avec la cadence à trente minutes, on peut estimer que ce taux va diminuer, pourquoi pas, jusqu'à 11%. Enfin, on n'a pas calculé le prix pour l'Etat de l'augmentation de cette offre. En résumé, l'outil parlementaire utilisé est trop contraignant et il aurait été plus judicieux de déposer un postulat.

Pour ces raisons, le groupe libéral-radical, dans sa grande majorité, vous propose de rejeter ce mandat.

Tschopp Martin (PS/SP, SE). Als Sensler Grossrat unterstütze ich diesen Auftragsrat und zwar weil der öffentliche Verkehr in den Randregionen meines Erachtens wichtig ist.

In seiner Antwort auf den Auftrag betreffend Angebot im öffentlichen Verkehr im Süden unseres Kantons macht der Staatsrat deutlich, dass er nicht gewillt ist, auf Strecken mit niedrigem Kostendeckungsgrad, in diesem Fall des Auftrages sind es 23%, zusätzliche Angebote zu machen, weil dieser Deckungsgrad zu klein sei. Ich gebe dem Staatsrat betriebswirtschaftlich gesehen recht, auf der anderen Seite aber zu bedenken, dass ohne Investitionen keine Förderung des öffentlichen Verkehrs zu erreichen ist. Wenn das Angebot fehlt und die Leute viel Zeit für eine Strecke verlieren, um von A nach B zu gelangen, werden diese Menschen den öV nicht benutzen, sondern auf das Auto umsteigen. Gerade die Randregionen unseres Kantons brauchen hier mehr Unterstützung durch die Allgemeinheit. Staatsrat Beat Vonlanthen hat letzte Woche in der Fernsehsendung Arena des Schweizer Fernsehens zum Thema Cargo SBB gesagt, dass die verschiedenen Regionen und die Randregionen nicht vergessen werden dürfen. Ich stimme ihm hier voll zu. Wir müssen gerade diese Regionen noch besser erschliessen und können dies heute mit einer Zustimmung zu diesem Auftrag tun.

Ein Angebot verbessern hängt oft nicht allein von der Anzahl Fahrten pro Tag, die auf einem Streckenabschnitt angeboten werden, ab, sondern auch von der Koordination des Fahrplans und da haben wir bei Frimobil noch einiges an Arbeit vor uns. Ich mache Ihnen ein konkretes Beispiel, das zwar nicht den Süden des Kantons betrifft, das aber ohne Abstriche auch auf diese Region übertragen werden kann: Wenn unsere Kollegin, die Gemeindepräsidentin von Ueberstorf, Christine Bulliard, an eine politische Veranstaltung nach Grolley fahren muss, welche um 16.30 Uhr beginnt und sie sich entschliesst, mit dem öV dorthin zu fahren, hat sie zwei Schwierigkeiten: erstens muss sie bereits um 14.08 Uhr auf den Bus in Ueberstorf, der sie nach Flamatt zur Bahn bringt, um dann um 16.12 Uhr in Grolley zu sein. Schneller geht es leider nicht. Und zweitens muss sie anstatt der fünf Zonen, welche die Strecke Ueberstorf-Grolley gemäss Frimobil ausmacht, sieben Zonen bezahlen, weil sie die Zwei-Stunden-Limite um 4 Minuten überschreitet. Ich vermute, dass sich Frau Bulliard bereits beim Studieren des Fahrplans für das Auto entscheiden wird, zumal sie die gleichen Fahrplan-Schwierigkeiten für die Rückreise hat, falls die Veranstaltung länger als bis 18 Uhr dauert. Es braucht also neben finanziellen Investitionen im öV auch eine verbesserte Koordinationsarbeit der Fahrpläne, um optimale Lösungen für die Fahrgäste zu erhalten. Ich bitte Sie deshalb, diesen Auftrag zu unterstützen.

Buchmann Michel (PDC/CVP, GL). J'interviens en tant que député glânois pour manifester aux auteurs de ce mandat mon étonnement, si ce n'est ma stupeur, face à la demande développée.

Il y est en effet question de développer les cadences de transport sur la ligne Bulle-Palézieux dans le but d'améliorer l'offre et de faciliter l'accès aux hôpitaux de Châtel-St-Denis, de Bulle et de Marsens. Les auteurs du mandat parlent d'une extension des transports publics dans le sud du canton en oubliant complètement que dans cette région existe encore un district, le district de la Glâne, disposant d'une institution hos-

pitalière du Réseau hospitalier fribourgeois, relié à la Gruyère par une ligne Romont-Bulle, très importante pour nombre d'habitants de ce sud fribourgeois. Il est donc pour moi inimaginable d'accepter un tel mandat, qui donne clairement la priorité à une ligne plutôt qu'à une autre et ignore totalement les besoins d'une partie bien définie du territoire du sud fribourgeois.

La Glâne, qui n'est desservie en proximité par aucune autoroute, défendra avec vigueur ses dessertes ferroviaires, surtout celles qui vont vers la Gruyère. Mais on voit que le cœur penche d'un côté et que, nécessairement, nous ne sommes pas desservis par le même amour! D'accord pour augmenter l'offre de transports publics dans le sud fribourgeois mais pas dans la forme proposée par ce mandat, qui ne considère comme sud fribourgeois que la Veveysse et la Gruyère!

Je vous propose donc, pour ces raisons, de suivre le Conseil d'Etat et de clairement rejeter ce mandat.

Aeby-Egger Nicole (ACG/MLB, SC). Avec le traitement de ce mandat, nous sommes clairement dans la situation d'une vision d'avenir. On demande aux étudiants, aux travailleurs d'être mobiles et flexibles, avec pour conséquence l'encombrement des routes, son impact sur l'environnement, voire sur les accidents.

En clair, c'est bien plus facile d'avoir des visions écologiques pour les citadins que pour les personnes résidant dans certains lieux excentrés du canton. Nous sommes convaincus que les liaisons peu rentables le sont parce qu'elles ne répondent pas aux besoins et augmenter l'offre, c'est également augmenter la rentabilité des lignes. Augmenter la cadence, c'est le moyen de permettre à plus de personnes d'utiliser les transports en commun. Ce n'est que lorsque les avantages de l'utilisation des transports en commun dépassent les inconvénients que les personnes les choisissent au détriment des transports individuels. De plus, le mandat arrive à la bonne heure: celle de l'introduction des bus dans l'agglomération bulloise. Il tombe donc à pic pour coordonner l'augmentation des offres et optimiser la campagne d'information et de promotion des transports en commun dans le sud du canton.

Accepter ce mandat permet d'aller dans la bonne direction et c'est la raison pour laquelle le groupe Alliance centre gauche soutient ce mandat à l'unanimité.

Hunziker Yvan (PLR/FDP, VE). Ce mandat a au moins le mérite de poser une réflexion sur l'attractivité de nos transports publics et son horaire. Nos trains ne devraient-ils pas devenir une sorte de super-métro, tel qu'on le conçoit dans les grandes agglomérations. Sans parler du nombre d'utilisateurs qui devrait augmenter et ainsi réduire les coûts, nos transports en commun se transformeraient en lien entre les régions et permettraient une plus grande mobilité de certains de nos citoyens. Ce mandat pose les bonnes questions et mérite une réflexion.

C'est pourquoi je le soutiens à titre personnel et vous demande d'en faire de même.

Beat Vonlanthen, Directeur de l'économie et de l'emploi. Les signataires du mandat demandent un développement de l'offre des transports publics dans

le sud du canton en instaurant une cadence à la demi-heure sur la ligne Palézieux-Bulle.

Cette demande est tout à fait compréhensible dans le contexte d'une augmentation de l'attractivité des transports publics. Le Conseil d'Etat est néanmoins contraint de vous proposer le rejet de ce mandat. Les quatre raisons suivantes l'ont amené à cette proposition.

Premièrement, l'offre de transport sur la ligne Montbovon-Bulle-Palézieux a été étoffée ces dernières années. Une paire de courses supplémentaires a d'ailleurs été introduite lors de la mise en place du nouvel horaire, le 9 décembre 2007; elle permet notamment d'assurer la cadence horaire continue l'après-midi.

Un deuxième point: le taux de couverture des coûts de la ligne Montbovon-Bulle-Palézieux, qui se situe à moins de 23%, ne saurait justifier une augmentation massive de l'offre sur cette ligne à l'égard notamment d'autres lignes ferroviaires qui offrent un taux de couverture nettement meilleur et qui ne bénéficient pas de la cadence systématique à la demi-heure.

Troisième argument: à terme, le Conseil d'Etat souhaite introduire progressivement une cadence systématique à la demi-heure sur les lignes les plus importantes du canton dans le respect des contraintes budgétaires cantonales et fédérales.

Quatrième aspect: l'acceptation de ce mandat. M. le Député Jean-Denis Geinoz a donné une interprétation claire de la définition du mandat, qui est très contraignante. L'acceptation de ce mandat entraînerait un gel des améliorations prévues dans le reste du canton, voire une réduction des prestations sur d'autres lignes. De tels effets seraient contraires au développement cantonal harmonieux des transports publics.

Cela étant dit, le Service des transports et de l'énergie, en collaboration avec les entreprises de transport, développe actuellement un concept visant à améliorer l'offre sur les lignes ferroviaires du canton.

Le Conseil d'Etat propose le rejet de ce mandat.

– Au vote, la prise en considération de ce mandat est refusée par 47 voix contre 39. Il y a 2 abstentions.

Ont voté oui:

Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Berset (SC, PS/SP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Clément (FV, PS/SP), Corminboeuf (BR, PS/SP), de Roche (LA, ACG/MLB), Duc (BR, ACG/MLB), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Fürst (LA, PS/SP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Nussbaumer (FV, PS/SP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Ridoré (SC, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Suter (SC, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Tschopp (SE, PS/SP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Zurkinden (FV, ACG/MLB). Total: 39.

Ont voté non:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillot (FV, UDC/SVP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/

FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Glardon (BR, PDC/CVP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Haenni (BR, PLR/FDP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Losey (BR, UDC/SVP), Menoud (GR, PDC/CVP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 47.*

Se sont abstenus:

Glauser (GL, PLR/FDP), Morand (GR, PLR/FDP). *Total: 2.*

– Cet objet est ainsi liquidé.

Postulat P2013.07 Jacques Bourgeois/Fritz Glauser

(diminuer les charges administratives et simplifier les procédures afin d'améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises [PME])¹

Prise en considération

Glauser Fritz (PLR/FDP, GL). Je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse détaillée. Je constate avec une grande satisfaction que le Conseil d'Etat partage notre point de vue quant à l'importance des PME dans notre canton. Nous respectons les efforts déjà fournis pour diminuer les charges administratives de notre entreprise. Nous avons bien compris que de multiples tâches proviennent de la Confédération et que, par conséquent, un changement n'est pas directement possible. Toutefois, nous sommes convaincus qu'au niveau cantonal le travail n'est pas encore terminé. Il subsiste des possibilités pour diminuer les charges administratives, notamment en ce qui concerne les marchés publics, le marché du travail ou encore la fiscalité.

Un outil envisageable pour arriver à des effets positifs serait peut-être la mise en place d'un guichet unique ou encore une solution Internet.

Au vu de ces considérations, le groupe libéral-radical et les auteurs du postulat vous invitent à soutenir ce postulat.

Jendly Bruno (PDC/CVP, SE). Die CVP-Fraktion hat das Postulat der beiden Kollegen Bourgeois und Glauser diskutiert und einstimmig zur Annahme empfohlen.

Il est agréable d'entendre dans la réponse du Conseil d'Etat que l'efficacité de l'administration cantonale et l'amélioration des prestations qu'elle fournit sont des préoccupations permanentes du Conseil d'Etat.

Je trouve qu'il est important aujourd'hui de diminuer les charges administratives et de simplifier les procédures afin d'améliorer la compétitivité des PME.

C'est avec ces quelques remarques que le groupe démocrate-chrétien vous propose d'accepter ce postulat.

Fasel-Roggo Bruno (ACG/MLB, SE). In unserer Fraktion haben wir das Postulat der Kollegen Fritz Glauser und Jacques Bourgeois geprüft und unterstützen dessen Annahme mit folgender Bemerkung: Wir sind der Meinung, dass im heutigen Arbeitsmarkt alles gemacht werden muss, damit die KMU keine übermässige administrative Belastung erfahren. Mit diesen Bemerkungen wird unsere Fraktion einstimmig der Annahme des Postulats zustimmen.

Peiry Stéphane (UDC/SVP, FV). Le groupe de l'Union démocratique du centre a pris connaissance avec intérêt du postulat déposé par nos collègues Bourgeois et Glauser afin de diminuer les charges administratives des PME et de simplifier les procédures auxquelles elles sont soumises. Le groupe de l'Union démocratique du centre se réjouit également que le Conseil d'Etat accepte d'y donner suite. Les PME sont l'épine dorsale de l'économie fribourgeoise et elles sont le premier employeur du canton. C'est pourquoi l'Etat doit constamment avoir le souci d'améliorer les conditions-cadre des PME. Nous ne doutons pas que ce souci soit partagé par le Conseil d'Etat mais il y a sans doute encore beaucoup à faire, notamment dans les procédures liées à l'octroi des marchés publics, aux autorisations de construire ou encore au marché du travail, trois sujets sans doute plus importants pour les PME que la perception centralisée des impôts.

En conclusion, le groupe de l'Union démocratique du centre accepte évidemment ce postulat.

Mauron Pierre (PS/SP, GR). On entend parfois que le groupe socialiste ne soutient pas forcément les PME dans le canton, que la politique du groupe socialiste serait souvent un frein à l'essor économique des PME. Eh! bien, cela est faux! Lorsque de vraies mesures destinées à simplifier la partie administrative des PME sont envisagées, le PS les soutient. Par contre, lorsque des pseudo-mesures sont proposées sous le couvert d'une dénomination générique, par exemple «réforme de la fiscalité des entreprises II», destinées non pas à promouvoir l'essor des PME mais principalement le porte-monnaie de quelques particuliers, le groupe socialiste, à l'instar de la population fribourgeoise, n'est pas dupe et s'y oppose avec force.

Puisqu'il s'agit *in casu* de vraies mesures, le groupe socialiste soutiendra unanimement ce postulat, conformément à sa politique très claire en faveur des PME.

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. La question d'une diminution des charges administratives est une véritable question de promotion économique. Le Conseil d'Etat relève l'importance des PME pour l'économie fribourgeoise et souhaite favoriser au mieux leur développement. La question d'un allègement des charges administratives est une question qui préoccupe tous les Etats et entités publiques. L'Union européenne a publié récemment un immense rapport, le Conseil fédéral a fait de même et aussi plusieurs cantons ont développé leur

¹ Déposé et développé le 17 avril 2007, BGC p. 618; réponse du Conseil d'Etat le 15 janvier 2008, BGC p. 285.

propre plan d'action pour décharger les entreprises. Et le canton de Fribourg? Selon les enquêtes sur les administrations cantonales sous la loupe effectuées en 2004 et en 2007 par la société MIS Trend à Lausanne, l'administration fribourgeoise est efficace. Déjà en tête du classement des administrations cantonales romandes en 2004, elle a maintenu ce premier rang avec une moyenne en hausse des notes de satisfaction. Dans mes contacts avec les entreprises, et notamment avec les représentants de l'économie, on me confirme très spontanément que le canton de Fribourg se distingue, par exemple, dans la rapidité de traiter des demandes de permis de construction ou dans la flexibilité pour le soutien actif dans les projets d'implantation, par exemple, la mise en place d'une *task force* pour coordonner les travaux et garantir un point de contact unique.

Il serait erroné de vouloir se reposer sur les lauriers. S'agissant, par exemple, de l'encaissement des impôts, le Conseil d'Etat tient à rappeler qu'il avait proposé, en 2000 déjà, de réduire la charge administrative des entreprises par un encaissement centralisé par le Service cantonal des contributions des impôts communaux et paroissiaux des personnes morales. Cette proposition a malheureusement été rejetée par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat examinera une nouvelle fois la possibilité de mettre en place une perception centralisée des impôts pour les personnes morales.

Le Conseil d'Etat met toutefois l'accent sur le fait que bon nombre de charges administratives supportées par les PME sont du ressort de la Confédération. Il étudiera cependant, au niveau cantonal, diverses options permettant de diminuer les charges administratives et de simplifier les procédures afin d'améliorer la compétitivité des PME.

Avec ces quelques recommandations et remarques, il vous propose par conséquent d'accepter ce postulat.

– Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 78 voix contre 1. Il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Gendre (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Nussbaumer (FV, PS/SP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Ridoré (SC, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP),

Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Wicht (SC, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP), Zurkinden (FV, ACG/MLB). *Total: 78.*

Ont voté non:

Kolly (SC, PLR/FDP). *Total: 1.*

Se sont abstenus:

Clément (FV, PS/SP). *Total: 1.*

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Postulat P2003.07 Denis Grandjean (construction d'aires de stationnement pour voies aux entrées des autoroutes de notre canton [parkings point de contact])¹

Prise en considération

Grandjean Denis (PDC/CVP, VE). Je tiens à remercier le Conseil d'Etat de proposer l'acceptation de ce postulat demandant des parkings points de contact aux entrées des autoroutes du canton, afin de favoriser le covoiturage et d'offrir un service meilleur aux habitants de ce canton. Par la création de ces parkings, mon vœu est de créer une «covoiturage attitude». En effet, si le canton de Fribourg et, par la suite, la Confédération et les autres cantons suisses créent ces parkings, les automobilistes devraient se regrouper afin d'effectuer des trajets similaires. Il y a environ 4 millions de voitures de tourisme en Suisse. Il est illusoire de penser que les transports publics pourront remplacer tous les déplacements privés. Pour exemple, si les conducteurs adoptent cette «covoiturage attitude» en bénéficiant de places en suffisance, quatre personnes se déplaçant ensemble de Châtel-St-Denis à Fribourg, dans une voiture consommant 12 litres d'essence au 100 kilomètres, ne consomment que 3 litres par personne aux 100 kilomètres et pollueront quatre fois moins. De plus, il y aura moins de véhicules en ville.

A la suite du dépôt de mon postulat, de nombreuses personnes m'ont contacté. Je tiens à dire que toutes étaient favorables à la création de ces places. J'en ai retenu quelques informations utiles pour la suite dans le cas d'une acceptation de ce postulat. Il y a des édiles de communes se trouvant vers des entrées d'autoroute qui m'ont signalé les nombreux problèmes rencontrés par le parking sauvage dans leur localité par les personnes effectuant du covoiturage. Des personnes m'ont également informé de situations où il y avait des places pour le covoiturage aux entrées d'autoroute et où, soit des signalisations d'interdiction de parquer ont été apposées – comme à Vaulruz – ou des grosses pierres – comme à Rossens – pour empêcher ce covoiturage. Plusieurs personnes m'ont indiqué que des places existaient déjà mais qu'il fallait simplement les signaler et les libérer pour le covoiturage.

¹ Déposé et développé le 13 mars 2007, *BGC* p. 283; réponse du Conseil d'Etat le 18 décembre 2007, *BGC* p. 2133.

Je crois que chaque automobiliste a, un jour ou l'autre, effectué du covoiturage afin de diminuer la pollution, de ne pas gaspiller nos ressources, de changer les habitudes des automobilistes. Le canton de Fribourg doit devenir un exemple qui devrait être suivi pour le bien de tous. Si vous prenez le temps d'observer la circulation à une entrée d'autoroute comme à Bulle, vous constaterez que le taux d'occupation des véhicules est très faible. Dans la plupart des voitures, il n'y a que le conducteur. En mettant des places à disposition et en créant un site informatique pour le covoiturage, nous pourrions modifier les habitudes de nombreux conducteurs.

Concernant l'aspect financier, dans cette étude, il faudra impérativement privilégier les endroits déjà existants où quelques petites améliorations seraient nécessaires et, dans les autres cas, il ne serait pas nécessaire de construire des parkings coûtant très cher avec des bordures en granit et de nombreux arbres demandant de l'entretien. Pour exemple, devant la patinoire Saint-Léonard, le parking en gravier est tous les jours complet, même s'il n'a pas un revêtement coûteux.

Je vous prie d'accepter ce postulat pour le bien de tous, pour les automobilistes qui auront un meilleur service et pour l'ensemble des Fribourgeois car cette mesure est une des nombreuses avec entre autres l'amélioration des transports publics afin de lutter pour la protection de l'air. D'ailleurs, dans le rapport 42 que j'ai trouvé très intéressant concernant la protection de l'air, à la page 37 il est écrit: «*Buts de la politique du canton. Pour atteindre l'objectif général de la protection de l'air, soit l'absence d'atteintes nuisibles ou incommodes, le canton de Fribourg doit poursuivre sa politique de prévention par la limitation des émissions*» et quelques lignes plus loin, «*...éviter de soumettre les personnes aux nuisances générées par le trafic automobile, réduire les émissions liées à la consommation de combustibles et de carburant, notamment en gérant mieux la mobilité.*» Les buts sont là!

Après un examen attentif, comme précisé dans la réponse du Conseil d'Etat, il y aura lieu d'agir.

Collaud Elian (PDC/CVP, BR). Le postulat de notre collègue Denis Grandjean a retenu toute notre attention. Cette idée de parking point de contact doit être examinée, comme le propose aussi le Conseil d'Etat dans sa dernière réponse. En effet, nous nous préoccupons toutes et tous de notre environnement en limitant les nuisances du mieux possible. Un des moyens est mentionné très clairement par ce postulat. Le covoiturage devrait être une solution facile d'accès et applicable. C'est pourquoi l'idée proposée par le postulant a séduit le groupe démocrate-chrétien. Les places ainsi aménagées permettraient de contribuer à l'amélioration du taux d'occupation des véhicules. De plus, on pourrait imaginer de copier l'offre de Mobicar par la mise à disposition, contre prépaiement, d'un véhicule commun à propulsion non polluante.

Avec ces arguments et ceux du postulant, le groupe démocrate-chrétien soutiendra ce postulat comme le propose le Conseil d'Etat.

Etter Heinz (PLR/FDP, LA). Die Freisinnige Fraktion hat das Postulat geprüft und ist der Meinung, dass es es verdient, vertieft geprüft zu werden und dass ein Bericht ausgearbeitet wird. Mit diesen Bemerkungen werden wir dem Postulat einstimmig zustimmen.

Binz Joseph (UDC/SVP, SE). Die SVP-Fraktion befürwortet gesamtheitlich dieses Postulat «Bau von Autoparkplätzen bei den Autobahneinfahrten in unserem Kanton». Im Kanton Freiburg sind ja nicht so viele Autobahnein- und ausfahrten. Es gibt auch schon welche, welche über Parkplätze verfügen. Aber diese sind leider mit Parkplatzverboten versehen. Und leider stelle ich auch fest, dass für die Grossfahrzeuge keine Parkplätze vorhanden und vorgesehen sind.

Wenn ich zum Beispiel nach Bern fahre, stehen im Wankdorf für LKWs, Cars und PWs Parkplätze zur Verfügung. Auch das Parkhaus Neufeld befindet sich direkt bei der Autobahnaus- und einfahrt. Bei der Einfahrt ins Parkhaus muss man, wie in jedem anderen Parkhaus, die Parkhausvignette beziehen. Mit der bezogenen Vignette kann der Fahrer, sowie seine Mitfahrer (bis drei Personen) den Stadtbus bis zum Hauptbahnhof, sowie retour zum Parkhaus gratis (besser gesagt in der Parkgebühr enthalten) benutzen. Die zu bezahlende Parkgebühr im Neufeld ist wesentlich billiger als die der Parkhäuser in der Stadtmitte. Mit diesen Anreizen, mit diesen anreizenden Dienstleistungen, gibt man den Autofahrern Anreiz, nicht in die Stadt zu fahren und umzusteigen. Ein solches Beispiel wäre für Freiburg nachahmenswert.

Piller Valérie (PS/SP, BR). Le groupe socialiste a pris connaissance du postulat de notre collègue Grandjean. Nous estimons que ce postulat va dans la direction d'un développement durable. En effet, nous devons agir activement contre la pollution de l'air qui est émise par les véhicules. Le changement d'attitude des conducteurs prendra un certain temps mais la solution informatique étudiée pourra faciliter la mise en place d'un système de covoiturage. Notre société individualiste devra prendre conscience qu'elle peut protéger l'environnement en ayant une attitude face à son mode de déplacement. Il nous semble également que ces parkings pourraient être aménagés à moindres frais.

De plus, cela permettrait de favoriser le covoiturage dans les zones relativement mal desservies par les transports publics où la voiture reste la seule alternative pour se déplacer.

Avec ces considérations, le groupe socialiste soutiendra ce postulat.

Mutter Christa (ACG/MLB, FV). Le groupe Alliance centre gauche approuve ce postulat. Il est toujours judicieux d'améliorer les possibilités de covoiturage mais nous aimerions vous rendre attentifs au fait que c'est avant tout un problème de logistique, donc comment trouver la personne qui va au même endroit plutôt que de disponibilités de places de parc. Toutefois, si l'aménagement de telles aires de stationnement peut encourager cette pratique, l'étude proposée pour le postulat serait utile.

Ich möchte noch darauf hinweisen, dass ein solches Kontakt-Parking keinesfalls ein Park & Ride ist, wie es fälschlicherweise in der deutschen Übersetzung figuriert. Ich habe gesehen, dass Kollege Joseph Binz eben genau diese Unterscheidung nicht macht. Ein Park & Ride ist immer ein Parking, das zu einem öffentlichen Verkehrsmittel führt.

J'aimerais soutenir qu'en premier lieu, il faudrait améliorer les transports publics; vous venez de le refuser d'ailleurs. En deuxième lieu, il faudrait créer des parkings d'échange avec les transports publics et, seulement en troisième lieu, il faudrait aménager ces points de contact. A ce titre, j'aimerais aussi interroger le commissaire du gouvernement. Si j'ai bien lu dans la réponse du Conseil d'Etat que, suite au postulat Boivin/Steiert, le Conseil d'Etat tient vraiment à inventer, à recréer un système qui existe déjà et qui est déjà sur le marché et qui retarde ainsi l'application du postulat Boivin/Steiert. La société Mobility offre ce genre de services et ce genre de service informatique depuis une bonne décennie. C'est utilisé par des entreprises et des administrations. J'aimerais vous poser la question: pourquoi l'Etat de Fribourg veut absolument recréer un système propre si ça existe déjà sur le marché?

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. La proposition du postulat a pour but de favoriser le covoiturage en créant des places de parc de contact. M^{me} la Députée Mutter l'a souligné à juste titre, il ne s'agit pas d'un parking d'échange mais de créer des places de parc de contact à proximité des sorties d'autoroute.

L'idée de base, c'est-à-dire l'augmentation du nombre de personnes circulant dans une voiture, en moyenne 1,5 personne par voiture actuellement, est plus que louable. Le Conseil d'Etat est de l'avis que la proposition du postulat mérite une analyse attentive afin de déterminer si elle peut contribuer raisonnablement à une amélioration du taux d'occupation des voitures. Le gouvernement transmettra, si vous acceptez ce postulat, le rapport y relatif dans le délai légal au Grand Conseil.

Je dois encore répondre à la question de M^{me} Mutter concernant le suivi du postulat Boivin/Steiert. Bien évidemment, nous sommes en train d'analyser les différents systèmes et donc notamment aussi le système de Mobility et s'il y a des systèmes qui existent déjà, il serait aberrant de vouloir développer un nouveau système informatique. Là, je vous rejoins 100%.

– Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 82 voix sans opposition ni abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/

FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Ganiot (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Morand (GR, PLR/FDP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Nussbaumer (FV, PS/SP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Ridoré (SC, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Wicht (SC, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP), Zurkinden (FV, ACG/MLB). Total: 82.

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Postulat P2017.07 Michel Losey/Eric Collomb

(mise en place d'une politique énergétique novatrice dans les domaines des énergies renouvelables et les nouvelles technologies de production de cellules)¹

Prise en considération

Collomb Eric (PDC/CVP, BR). J'ai pris connaissance avec une certaine déception du contenu de la réponse du Conseil d'Etat à ce postulat qui demandait, je le rappelle, d'établir un état de la situation dans notre canton tant au niveau de l'efficacité énergétique pour baisser la consommation d'énergie que dans le domaine de l'exploitation accrue des énergies renouvelables. Force est de constater que le Conseil d'Etat s'est borné à mentionner les objectifs que le canton de Fribourg est contraint d'atteindre, conformément au programme Suisse Energie lancé par l'Office fédéral de l'énergie mais il ne dit mot des moyens qu'il entend mettre en œuvre pour les atteindre. Le Conseil d'Etat dit sa volonté de poursuivre la valorisation des énergies renouvelables. Nous sommes en droit d'espérer maintenant que celui-ci passe aux actes.

Dans ce contexte, nous sommes impatients de recevoir le rapport promis dans un délai légal d'une année.

Boschung Bruno (PDC/CVP, SE). Unsere Kollegen Michel Losey und Eric Collomb verlangen mit ihrem Postulat die Ausarbeitung einer mittel- und langfristigen Strategie bezüglich der kantonalen Energiepolitik. Die Postulanten legen dar, dass die Schwerpunkte einerseits auf die Entwicklung erneuerbarer Energien und andererseits auf die Reduktion des Energiever-

¹ Déposé le 10 mai 2007, BGC p. 620; développé le 15 mai 2007, BGC p. 621; réponse du Conseil d'Etat le 6 novembre 2007, BGC p. 1868.

brauchs gelegt werden sollen. Diese Stossrichtung und Priorisierung scheint angesichts der vielen Diskussionen und Erkenntnisse rund um Energie, Klima und Umweltfragen auch in den Augen der CVP-Fraktion die richtige zu sein. Der Staatsrat hält in seiner Antwort fest, dass es ohnehin geplant war, auf Ende dieses Jahres die mittel- und langfristige kantonale Energiepolitik zu definieren und zeigt sich daher bereit, das Postulat in diesem Sinne entgegen zu nehmen. Die CVP-Fraktion unterstützt einstimmig die Überweisung des Postulats an den Staatsrat. Hinsichtlich der nachvollziehbaren Notwendigkeit, die kantonalen Massnahmen mit denjenigen des Bundes zu koordinieren, ist die CVP-Fraktion auch bereit, dem Antrag des Staatsrates stattzugeben und die Antwortfrist im Bedarfsfall über die gesetzliche Frist von einem Jahr hinaus zu akzeptieren.

Zurkinden Hubert (*ACG/MLB, FV*). Es wird Sie ja nicht erstaunen, dass das Mitte-Links-Bündnis und damit die Grünen das Postulat von Michel Losey und Eric Collomb unterstützen. Die Klimaerwärmung mit all ihren Folgen führt uns vor Augen, wie dringend es ist, dass wir unsere Energiepolitik grundlegend ändern und zwar rasch. Das Ziel muss es sein, von den fossilen Energien wegzukommen. Anzustreben ist die so genannte 2000-Watt-Gesellschaft. Heute sind wir eine 6000-Watt-Gesellschaft. Das bedeutet, dass wir den Energieverbrauch pro Kopf um zwei Drittel senken müssen; erst dann ist unser Energieverhalten umweltverträglich. Diese Vision der 2000-Watt-Gesellschaft ist nicht eine Erfindung der Grünen, sondern eine Initiative der ETH Zürich.

Der Weg zu dieser energiearmen Zukunft führt, wie die Postulanten richtig sagen, über die Reduktion des Energieverbrauchs, respektive über Energiesparmassnahmen und über die Förderung erneuerbarer Energien.

Wir finden die Antwort des Staatsrates auf das Postulat nicht gerade ermutigend. Wir sind erstaunt, dass der Staatsrat erst bis Ende 2009 seine mittel- und langfristige Energiepolitik definieren will. Der so genannt langsame Kanton Bern und die Stadt Bern machen es uns vor: Sie haben ihre Energiestrategien bereits 2006 verabschiedet. Ich sehe nicht ein, warum in Freiburg nicht möglich sein sollte, was in Bern geht. Natürlich muss der Kanton Freiburg seine Besonderheiten für die Energiestrategie berücksichtigen. Aber vom Bund und von anderen Kantonen sind genügend Daten vorhanden, die eine rasche Ausarbeitung einer Energiestrategie für unseren Kanton erlauben.

Ich hoffe, dass sich unser Kanton nicht nur zeitlich, sondern auch inhaltlich vom Nachbarkanton Bern inspirieren lässt. Langfristig strebt der Kanton Bern wie gesagt die 2000-Watt-Gesellschaft an und bis ins Jahr 2035 die 4000-Watt-Gesellschaft. Und zu den Zielen der Berner Energiestrategie gehören zum Beispiel der Ausstieg aus der Atomenergie, bei der Wärmeerzeugung 70% erneuerbare Energien, bei der Stromerzeugung bis zum Jahr 2035 80% erneuerbare Energien.

Wir wünschen uns vom Kanton eine weniger zögerliche Haltung für die Ausarbeitung der kantonalen Energiepolitik. Wie oft hören wir, wie wichtig es ist, dass der Kanton Freiburg ein innovativer Kanton sei.

Wir ermutigen in diesem Sinne den Staatsrat, uns innerhalb eines Jahres, und nicht erst bis Ende 2009, eine innovative Energiestrategie zu präsentieren.

Repond Nicolas (*PS/SP, GR*). Comme vous avez pu le constater en février avec le mandat sur la ligne à haute tension Yverdon-Galmiz, l'énergie, les moyens de la découvrir, de la transporter ou de la fabriquer, sont au cœur des débats en ce début d'année 2008.

En fait, l'énergie a toujours été capitale pour l'homme et les sociétés, ceci depuis les premiers temps. Et c'est celui qui la maîtrisait qui dictait les règles ou qui, en tous les cas, en possédait des avantages certains. Cela n'a pas changé aujourd'hui. Mais plus encore demain, nous serons confrontés à la nécessité de pallier la diminution inexorable des énergies fossiles par d'autres sources d'énergie, telles les énergies douces ou par d'autres moyens, telles les économies d'énergie, comme le soulignent très justement les initiateurs de ce postulat.

Dans sa réponse aux postulants, le Conseil d'Etat relève que les moyens financiers et structurels pour la mise en œuvre des programmes Energie 2000 et Suisse Energie ont été insuffisants et qu'une limite a été atteinte en ce qui concerne les résultats pouvant provenir de mesures volontaires dans notre canton. Mais que veut dire exactement le Conseil d'Etat par ces termes? Des réponses plus claires seraient envisageables pour la compréhension du message. Le Conseil d'Etat a-t-il mis tout en œuvre pour, par exemple, mieux informer la population et les entreprises sur toutes les mesures qui sont à disposition aujourd'hui pour diminuer conséquemment les besoins en énergie par des gestes ou de nouvelles habitudes simples et peu contraignantes? De toute évidence, ce n'est pas demain, lorsqu'il n'y aura plus d'énergies fossiles qu'il faudra intervenir pour trouver de nouvelles sources d'énergie, pour en diminuer la consommation en général, pour inciter la population à tel ou tel comportement ou encore pour obliger les industries à innover de suite. Ce sera trop tard et c'est donc maintenant qu'il faut agir et intervenir. C'est pourquoi, chers Collègues député(e)s, anticipons et faisons en sorte que le canton de Fribourg et ses habitants maîtrisent le mieux et le moins possible les énergies que la nature nous offre et que dans cinq ou dix ans notre canton soit l'un des cantons suisses les plus actifs dans ce domaine et ne soit pas le mauvais élève de la classe. Il aura d'ailleurs tout à y gagner au niveau social puisque ces recherches et ces mesures sont sources d'emplois.

Pour ces raisons, le groupe socialiste, à l'unanimité, soutiendra ce postulat en souhaitant ardemment que le Conseil d'Etat y mette toute son énergie pour que son rapport soit déposé le plus rapidement possible et avec clarté.

Glauser Fritz (*PLR/FDP, GL*). Il y a quelques années seulement, qui aurait pensé que le prix de l'énergie rattraperait celui des denrées alimentaires, que de brûler du maïs soit plus rentable que de le fourrager au bétail? L'énergie devient un bien rare.

Dans une telle situation, il est grandement nécessaire de trouver de nouvelles ressources d'énergie. Les éner-

gies renouvelables contribuent à résoudre ce problème. A titre personnel, je ne cautionne pas l'utilisation des denrées alimentaires de haute qualité, comme par exemple le blé, uniquement pour pouvoir déplacer une voiture de deux tonnes sur quelques kilomètres pour aller acheter un journal ou un paquet de cigarettes.

Il existe une multitude d'autres sources d'énergie renouvelables telles que l'énergie photovoltaïque, l'énergie éolienne, les pompes de chaleur, le bois ou encore la mise en valeur des déchets de la production alimentaire. Par ailleurs, il faut également concentrer les efforts sur les économies d'énergie, diminuer le gaspillage ou la consommation inutile. A ce titre, la technologie peut aussi apporter de nombreuses réponses.

Notre canton, notre pays doit jouer son rôle dans ce secteur car je suis persuadé qu'ils disposent d'un grand potentiel de croissance. Par conséquent, nous ne devons pas rater le train en marche!

Avec ces considérations, le groupe libéral-radical vous demande de suivre la proposition du Conseil d'Etat et d'accepter le postulat.

Mutter Christa (ACG/MLB, FV). Permettez-moi encore quelques remarques supplémentaires. Je crois qu'il y a unanimité dans la salle pour encourager les énergies renouvelables mais dans la politique énergétique du canton, il est grand temps de sortir enfin des bonnes paroles et des généralités.

Le canton de Fribourg est aujourd'hui en bonne position seulement en ce qui concerne l'utilisation du bois où il y a aussi un certain intérêt économique dans ce domaine-là. Il y a des installations qu'on peut vraiment recommander aussi à d'autres cantons. Le canton a fait aussi un effort pour l'installation des pompes à chaleur. Mais il ne faut pas oublier que les pompes à chaleur si elles ne sont pas utilisées pour le chauffage à distance, donc si elles sont utilisées surtout pour des villas ou des immeubles dans le style où elles sont installées dans le canton de Fribourg, ce sont surtout des pompes à chaleur qu'il serait bon aussi de grouper parce qu'elles consomment pas mal d'électricité. Donc dans ce domaine-là, il faudrait intégrer ces pompes à chaleur à des installations couplées chaleur-force, sinon on ne peut pas parler d'énergie renouvelable.

D'autre part, dans le domaine des nouvelles énergies renouvelables, le canton a pris un grand retard dans le niveau des subventionnements et dans la promotion de tout ce qui est solaire, spécialement le solaire photovoltaïque aussi. Donc, j'attends là dans la promotion de toutes ces énergies renouvelables que le gouvernement ne dise pas seulement «On encourage» mais qu'il mette les moyens à disposition, qu'il mette une planification chiffrée et qu'il donne des buts clairement, aussi par étapes à réaliser.

Quand je lis le plan sectoriel de l'énergie de 2001, il faut dire qu'il contient une très grande lacune, c'est celle des économies d'énergie et de l'efficacité énergétique où il n'y a pratiquement rien du tout. Alors ce domaine-là, qui permet d'économiser entre 30 et 50% de l'énergie si on s'y prend maintenant, là j'attends vraiment un plan d'action pour que ce postulat qu'on va voter ne reste pas seulement quelque vœu pieux et ne sert pas seulement à donner bonne conscience.

Et pour réaliser tout ça, encore quelque chose que j'ai dit déjà concernant le Département des transports. Aussi longtemps que M. Serge Boschung reste seul dans son bureau et qu'il n'y a même pas le personnel nécessaire à disposition pour contrôler la conformité des installations, il est difficile d'appliquer une politique énergétique crédible. Donc il faudrait aller par un renforcement du Département de l'énergie. J'attends aussi les propositions du Conseil d'Etat pour le prochain budget dans ce sens-là.

Losey Michel (UDC/SVP, BR). Malgré la réponse positive du gouvernement fribourgeois, comme mon copostulant, je suis déçu de la réponse alambiquée fournie par le gouvernement. C'est à se poser même la question de savoir s'il y a un gouvernement dans ce dossier d'actualité que sont les énergies. En effet, le Conseil d'Etat a attendu le délai légal d'une année pour nous apporter une information sur ce sujet et, d'autre part, dans l'information fournie, le canton de Fribourg dit d'ores et déjà que si le postulat est accepté, il lui faudra plus que le délai légal pour nous fournir une stratégie cantonale en la matière; c'est vraiment décevant! De quoi rester de marbre et blêmer face à cette attitude de notre exécutif cantonal! Jusqu'à aujourd'hui, j'ai connu un exécutif fribourgeois agressif, conquérant, anticipateur sur bien des sujets mais je dois malheureusement déchanter avec cette matière-là qu'est l'énergie, ce d'autant plus que le Directeur de l'économie et de l'emploi mentionne dans l'*editorial network* sur l'écologie industrielle que le développement durable a été mis au rang des priorités cantonales! Il cite également que le développement durable doit devenir une philosophie commune pour tous les acteurs du canton. Mais je constate qu'entre les paroles et les actes, il y a un fossé énorme qui ne laisse présager aucune ouverture pour une solution durable et porteuse de solutions nouvelles pour le canton.

Ce postulat avait un but essentiel, celui de créer une véritable plateforme de compétences en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies liées à ces activités, que ce soit dans la production de ces énergies ou dans la manière de les consommer ou dans la manière de trouver de nouveaux outils consommant moins d'énergie. On ne peut plaire à tout le monde et dire un demi-oui à des politiciens miliciens et avoir, au niveau administratif, une pensée négative et agir en fonction de cette pensée contraire. Je vais juste vous témoigner d'une petite expérience que j'ai vécue durant ces vacances pascales. J'ai traversé toute l'Europe du sud, depuis la Suisse jusqu'au Portugal, et j'ai remarqué une chose flagrante. Nos voisins européens, eux, agissent. De partout fleurissent, à côté des centrales nucléaires en France, à côté de centrales couplage chaleur-force en Espagne, sur les monts du Portugal des centaines et des centaines d'éoliennes! A côté de ces éoliennes, en Espagne, il y a des champs entiers de cellules photovoltaïques qui suivent le mouvement du soleil. Il y a trois ans en arrière, lors du même voyage, ces éléments-là n'existaient quasiment pas. Il était rare de voir ces choses-là. Aujourd'hui, cela fait partie du paysage. L'Europe bouge! La Suisse, elle, vit sur ses acquis et consomme à grande vitesse le génie que nos ancêtres ont développé en Suisse, la seule ma-

tière première qui s'exportait sans problème, l'énergie électrique! Aujourd'hui, chez nous, on consomme une bougie sans chercher à trouver des solutions de remplacement. Nous serons bientôt les parents pauvres d'une économie qui a fait la force de notre pays il n'y a pas si longtemps. Je le regrette vivement et je trouve aussi dommageable que Fribourg ne saisisse pas cette opportunité qui s'offre à lui en créant ce véritable centre de compétences en la matière pour être à nouveau les pionniers de demain dans cette nouvelle donne économique.

J'aimerais bien, pour pouvoir dire un «oui» acquis à ce postulat, avoir un engagement formel du conseiller d'Etat responsable de l'économie, qu'il nous donne cette garantie que ce postulat – ou ce rapport, si le Grand Conseil l'accepte – soit fourni dans un délai plus court que le délai légal ou qu'il ait au moins la garantie ou que nous ayons la garantie que ce délai légal d'une année soit respecté.

Seulement si cette garantie du conseiller d'Etat est fournie, c'est avec un grand «oui» que j'accepterai ce postulat. Si cela n'est pas le cas, j'utiliserai d'autres outils parlementaires pour essayer de faire agir le canton plutôt qu'il réagisse!

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. Cet enthousiasme exprimé par presque tous les intervenants me donne beaucoup d'énergie pour vous répondre maintenant et pour pouvoir ensuite aussi réaliser le postulat!

Revenons peut-être quand même sur quelques points à discuter dans ce contexte-là.

La politique énergétique est depuis un certain temps déjà – et vous l'avez relevé à plusieurs reprises cet après-midi – au centre de l'intérêt public, notamment dans le contexte du changement climatique global. Elle revêt une importance cruciale. Le développement durable et bien évidemment le développement économique dépendent directement des décisions politiques dans ce secteur. La proposition des postulants a pour but d'encourager le développement des énergies renouvelables et les moyens de production les valorisant. Les postulants demandent la mise en place d'une stratégie à court et à long termes de la politique énergétique du canton.

Le canton se préoccupe de la question énergétique, et en particulier de la valorisation des énergies renouvelables, depuis plus de vingt ans. Il était un canton pionnier, je dois quand même le souligner, Mesdames et Messieurs, un canton pionnier lors de l'introduction en 1985 déjà de la première législation dans le domaine de l'énergie. Celle-ci a sensiblement évolué depuis lors et différents programmes ont été réalisés jusqu'à ce jour. Le Conseil d'Etat a fixé ses objectifs en la matière pour la période 2000 à 2010 dans le plan sectoriel de l'énergie. Comme vous le savez, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication a développé deux plans d'action pour l'efficacité énergétique et pour les énergies renouvelables. Et le Conseil fédéral a adopté ces deux plans d'action le 20 février de cette année. Tout comme la Confédération a entrepris une réflexion sur les objectifs futurs de sa politique énergétique, le canton devra également préciser les objectifs qu'il en-

tend atteindre pour sa propre politique énergétique. Il paraît néanmoins évident que ceux-ci ne pourront pas diverger fondamentalement de ceux fixés au niveau national. De plus, dans le cadre de la Conférence des directeurs de l'énergie, le 4 avril prochain précisément, ce vendredi prochain, la révision du modèle de prescription énergétique du canton, les soi-disant MOPEC devraient être acceptés. Ainsi les cantons s'engageront à harmoniser les dispositions légales dans le contexte de la politique énergétique. Sont prévus notamment les points suivants – je peux vous donner quelques exemples – le renforcement des exigences d'enveloppe des bâtiments, la suppression des autorisations pour les nouveaux chauffages électriques fixes et l'amélioration de l'efficacité énergétique des installations de production de chaleur fonctionnant au moyen des énergies fossiles.

Vu ce développement aux niveaux fédéral et intercantonal et les multiples interventions parlementaires fribourgeoises, le Conseil d'Etat a déjà prévu de définir d'ici à la fin de l'année 2008 les grandes lignes de sa politique énergétique à moyen et à long termes. Pour pouvoir bien préparer cette politique, il a déjà mis en place une organisation de projet bien définie. En réalisant les promesses dans le cadre du postulat Crausaz/Bürgisser, le Conseil d'Etat a donné, le 11 février 2008, le feu vert pour l'instauration d'un groupe de travail qui doit se pencher sur des mesures visant à réduire la consommation d'électricité et à augmenter la production d'énergie électrique indigène.

Et, pour répondre au postulat dont nous traitons aujourd'hui et pour donner suite à une promesse annoncée dans le cadre de la révision du règlement sur l'énergie, l'automne passé, le Conseil d'Etat lancera un projet parallèle pour préparer un concept énergétique. Dans le cadre de ce projet, il entend organiser des «hearings» pour donner à un large spectre de personnes intéressées, dont également les députés, la possibilité de participer aux réflexions.

Pas plus tard qu'aujourd'hui, vous avez reçu une invitation pour ce premier «hearing» qui aura lieu le 16 mai de cette année et je vous invite vraiment, formellement, à participer à ces réflexions et je pense que j'ai pu corriger un peu la déception des députés Losey, Collomb et Zurkinden pour dire que le Conseil d'Etat n'est pas assez actif. Bien au contraire, nous voulons aborder tout de suite ces questions et je peux vous garantir que je mettrai toute mon énergie pour arriver le plus vite possible à un concept général pour la politique énergétique du canton! Mais, comme M^{me} la Députée Mutter l'a souligné à plusieurs reprises, malheureusement, dans ma Direction, nous avons des ressources assez limitées et nous ne pouvons pas faire des miracles mais vous pouvez compter sur ma détermination d'aller de l'avant très vite, très rapidement!

Avec ces remarques, je vous prie de bien vouloir accepter le postulat.

– Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 77 voix sans opposition ni abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/

CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC/CVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Morand (GR, PLR/FDP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Nussbaumer (FV, PS/SP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Ridoré (SC, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP),

Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Zürcher (LA, UDC/SVP), Zurkinden (FV, ACG/MLB). *Total: 77.*

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

—
- La séance est levée à 17 h 15.

Le Président:

Patrice Longchamp

Les Secrétaires:

Monica ENGHEBEN, *secrétaire générale*

Reto SCHMID, *secrétaire parlementaire*

—